



UN GROUPE "ON SENIORS' SIDE"

2021-2022

Rapport

Annuel



RAPPORT ANNUEL

2021-2022

- 05 EDITORIAL
- 06 CHIFFRES CLES
- 09 RELATIONS ACTIONNAIRES
- 11 RAPPORT FINANCIER

SOMMAIRE

The logo for damartex GROUP is located in the bottom right corner of the page. It consists of the word "damartex" in a white, lowercase, sans-serif font, with "GROUP" in a smaller, uppercase, sans-serif font directly below it. The text is set against a dark purple, rounded rectangular background that has a subtle drop shadow effect.

damartex
GROUP

L'exercice 2021-2022 a été marqué par un contexte macro-économique difficile, négativement impacté par des tensions inflationnistes et la guerre en Ukraine. Après un premier semestre encourageant, l'activité s'est ralentie sur la seconde partie de l'exercice.

Dans ce contexte compliqué, le Groupe a maintenu ses investissements de transformation.

- Ralentissement de l'activité à 719 M€ dans un contexte incertain
- Maintien de la dynamique positive hors effet de base Covid
- Bonne performance des pôles Fashion et Healthcare
- Structure financière « challengée » mais perspectives solides

Les fondements de notre confiance sont :

- Transition réussie de l'évolution du pilotage pendant la crise
- Dynamique du pôle Fashion et de la marque Damart
- Tendances positives sur le build-up du pôle Healthcare
- Expertise et engagement des équipes

Plan de transformation globale

Image Revolution

Digital Transformation

New Business Development

Priority to Agility

Change our world



Stratégie de développement adaptée à chaque pôle



Fashion



Home & Lifestyle



Healthcare



Le plan de transformation initié un an avant la crise Covid continue de démontrer son efficacité dans un contexte économique perturbé.

Une performance financière en retrait mais sous contrôle

Tous ces éléments ont permis au Groupe de conserver un Ebitda positif à 8,9 M€ (en retrait de -76% par rapport à l'exercice 2020-2021 mais en nette amélioration par rapport à l'exercice 2019-2020 qui intégrait les effets de la crise sanitaire). Alors même que l'activité marquait un ralentissement au second semestre et que des hausses sensibles étaient constatées sur l'ensemble des coûts (transport, papier, matières premières...), le Groupe a maintenu ses investissements.

A noter que l'endettement financier net s'établit à -48 M€ à fin juin 2022 (contre 25,9 M€ à fin juin 2021 et -43,8 M€ à fin juin 2020). Celle-ci reflète la réalisation d'investissements avec notamment des acquisitions dans le pôle « Healthcare » pour un montant de 20,2 M€.

Si l'environnement économique appelle à la prudence, le groupe Damartex rappelle qu'il dispose d'atouts importants pour y faire face.

Le déploiement du plan stratégique TTA 2.0 destiné à accroître la proposition de valeur du Groupe et en faire un acteur référent de la Silver Economy, se poursuit.

Enfin, la qualité et l'engagement de ses collaborateurs confortent au quotidien la conviction que Damartex possède tous les moyens pour devenir un des leaders de la Silver Economy.

Sa raison d'être « On Seniors'side » demeure au cœur des actions du Groupe.

Patrick Seghin
Président du Directoire



Activité



Vente à distance

382,1 M€ (53%)
-16,8% vs LY



Magasins

170,2 M€ (24%)
+23,4% vs LY



Mobile & web

129,2 M€ (18%)
-6,3% vs LY



Wholesales

22,2 M€ (3%)
+8,4% vs LY



Services

15,3 M€ (2%)
+75,8% vs LY

3 POLES



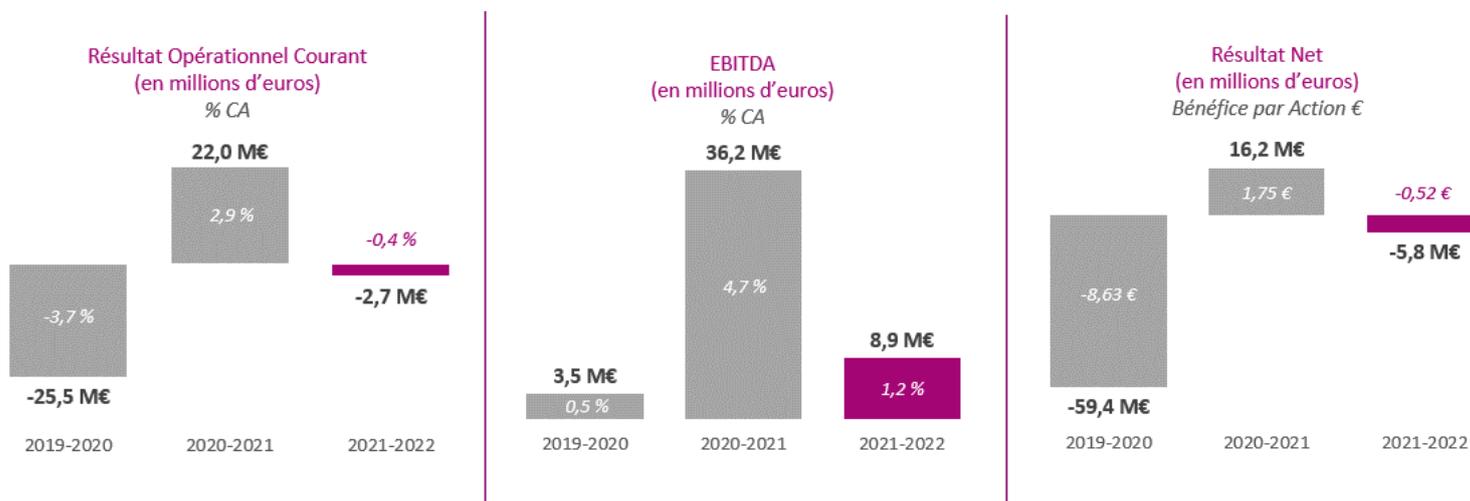
10 MARQUES « GOLDEN AGE »

- Damart : 60% CA
- Afibel : 11% CA
- Xandres
- 3 Pagen : 10% CA
- Coopers : 9% CA
- Vitrine magique
- Médical Santé
- Sédagyl
- Santéol
- MSanté



- France : 49% CA
- Grande Bretagne : 27% CA
- Belgique/Lux/Pays-Bas : 14% CA
- Allemagne : 9% CA
- Suisse
- Autriche
- Espagne

Résultats



Damartex conclut l'exercice 2021/22 avec un chiffre d'affaires à 719,0 M€, impacté par un contexte macroéconomique difficile. Il s'agit d'un repli de -5,9% à taux réels par rapport à l'exercice précédent mais d'une hausse de +4,8% par rapport à l'exercice 2019/20. Marqués par un ralentissement de l'activité au second semestre, les pôles « **Fashion** » et « **Home & Lifestyle** » enregistrent des chiffres d'affaires en retrait par rapport à l'exercice précédent, respectivement à 535,5 M€ (soit -3,5% à taux réels) et à 147,6 M€ (soit -16,9% à taux réels). Le pôle « **Healthcare** », renforcé par plusieurs acquisitions récentes, poursuit sa bonne dynamique, et affiche un chiffre d'affaires à 35,9 M€, soit une hausse sensible de +14,3% à taux réels.

Dans un environnement complexe impacté par les tensions inflationnistes et la guerre en Ukraine, l'EBITDA opérationnel du Groupe ressort à 8,9 M€, en repli de -75,6% par rapport à l'exercice 2020/21 (+153,3% par rapport à l'exercice 2019/20 qui intégrait les effets de la crise sanitaire).

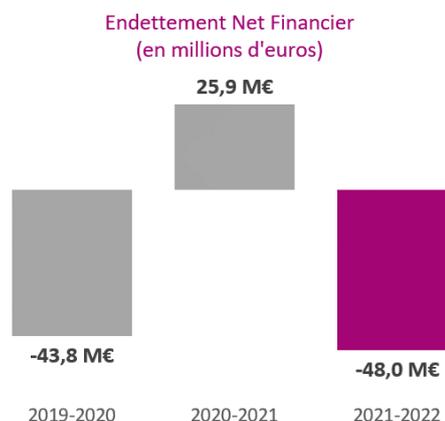
Le résultat opérationnel courant (ROC) se trouve un niveau négatif à -2,7 M€ sur l'exercice, représentant -0,4% du chiffre d'affaires.

Le groupe Damartex clôture l'exercice 2021/22 avec un résultat net à -5,8 M€.

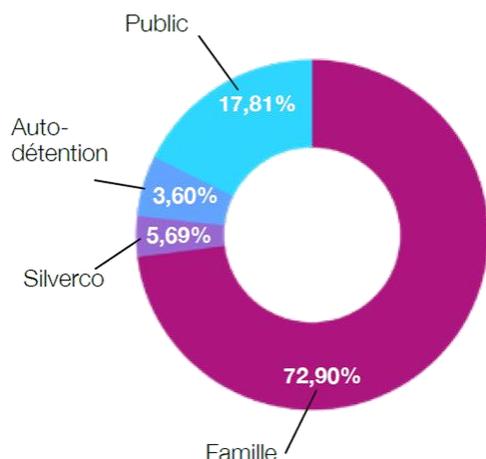
Structure Financière

La situation financière nette s'établit à -48,0 M€ à fin juin 2022 (contre 25,9 M€ à fin juin 2021 et -43,8 M€ à fin juin 2020). Celle-ci reflète la réalisation d'investissements avec notamment des acquisitions dans le pôle « Healthcare » pour un montant de 20,2 M€.

Le besoin en fonds de roulement ressort à 27,9 M€ à fin juin 2022, transitoirement impacté par un niveau de stocks anormalement élevé à la suite du ralentissement des derniers mois.



Répartition du Capital



Le capital au 30 juin 2022 s'élève à 57 991 500 €, divisé en 11 598 300 actions de 5 € de nominal, entièrement libérées. La société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital. Dans le cadre des autorisations qui lui sont accordées, la société détient 3,60 % des actions Damartex au 30 juin 2022.

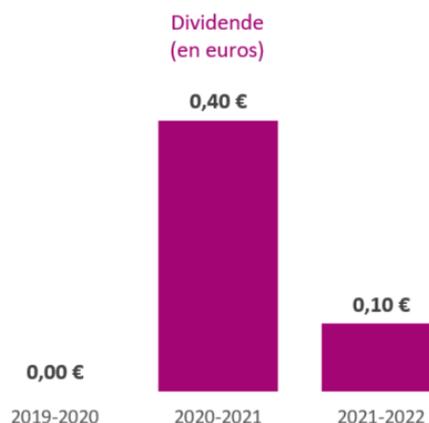
Cours de l'Action

| | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|--|-------------|--------------|--------------|
| COURS LE PLUS HAUT | 18,00 € | 22,40 € | 22,80 € |
| COURS LE PLUS BAS | 9,60 € | 8,05 € | 13,20 € |
| VOLUME MOYEN MENSUEL DE TRANSACTIONS | 7 488 | 32 728 | 19 937 |
| CAPITALISATION BOUSIERE (EN MILLIERS D'EUROS) | 85 422,00 € | 215 728,00 € | 155 417,00 € |
| NOMBRE D' ACTIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE | 7 364 000 | 11 598 300 | 11 598 300 |

* sur la base du cours de clôture au 30 juin

Dividende

Compte tenu de l'impact du contexte dégradé et de la poursuite du plan de transformation du Groupe, le Directoire proposera la distribution d'un dividende de 0,10 € par action lors de l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre 2022.



Cotation

Damartex est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance cotée sur NYSE Euronext Growth Paris (France). Code ISIN FR0000185423 (ALDAR).

Contrat de Liquidité

SDB Gilbert Dupont (Paris)

Relations Actionnaires

Organisation au 30 juin 2022

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Jean Guillaume Despature

Vice-Président

Christian Watry *

Membres

Anthony Stahl
Paule Cellard *
Marie Bavarel-Despature
Matthieu Despature
Grégoire Devienne
Brand & Retail *
Aurélien Barroux

COMITE D'AUDIT

Président

Paule Cellard *

Membres

Jean Guillaume Despature
Christian Watry *

COMITE DE REMUNERATIONS

Président

Jean Guillaume Despature

Membre

Paule Cellard *

* Personnalités indépendantes
selon les critères du Code de
gouvernement d'entreprise
MiddleNext

DIRECTOIRE

Président

Patrick Seghin

Membre

Claire Bonnet

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young et Autres
PricewaterhouseCoopers Audit

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Claire Bonnet
Directrice Comptable & Contrôleur
Finance Groupe
Tél : 00 33 (0)3 20 11 47 28

Courriel : cbonnet@damartex.com
www.damartex.com



UN GROUPE "ON SENIORS' SIDE"

2021-2022

Rapport Financier

damartex
GROUP

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

- 14 PANORAMA DES COMPTES CONSOLIDES
- 16 RAPPORT DU DIRECTOIRE
- 30 DOCUMENTS FINANCIERS CONSOLIDES
- 77 RESULTATS FINANCIERS DE DAMARTEX
- 79 COMPTES SOCIAUX
- 84 DOCUMENTS JURIDIQUES

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

PANORAMA DES COMPTES CONSOLIDES



Panorama des comptes consolidés

| <i>En millions d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|---------------------|---------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES HT | 719,0 | 764,2 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | -2,7 | 22,0 |
| RESULTAT NET | -5,8 | 16,3 |
| RESULTAT NET - PART DU GROUPE | -5,8 | 16,3 |
| CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT | 13,8 | 48,7 |
| INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX | 16,5 | 9,2 |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 19,5 | 17,5 |
| SITUATION NETTE | 157,2 | 157,5 |
| EXCEDENT FINANCIER NET | -48,0 | 25,9 |
| ACTIFS NON COURANTS | 286,6 | 265,9 |
| EFFECTIF MOYEN | 3 327 | 3 289 |

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

RAPPORT DU DIRECTOIRE



Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a réunis pour vous rendre compte de la gestion de votre société et de ses filiales et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés arrêtés au 30 juin 2022.

FAITS MARQUANTS

Le 20 juillet 2021, Damartex a fait l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group qui détient 100% des titres de la société MSanté située à Granville dans la Manche (société de prestation de santé à domicile, spécialisée dans la perfusion et la nutrition).

Les sociétés La Maison du Jersey et Auber Tissus ayant cessé leur activité au 30 juin 2021, ont été dissoutes par Transmission Universelle de Patrimoine, le 8 novembre 2021 et radiées en décembre 2021.

La société Damartex Seed+, suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine en date du 8 novembre 2021 a été radiée en décembre 2021.

Le 1er janvier 2022, les salariés de la société DSB occupant les fonctions « corporate » ont été transférés chez Damartex, ce transfert concerne 25 salariés.

Le 29 avril 2022, Damartex a acquis 95% des titres du Groupe Médical Santé Grand Nord.

Le groupe Médical Santé rassemble 85 collaborateurs et propose des produits de santé pour le maintien à domicile (MAD) et des prestations de santé à domicile (PSAD).

Périmètre de consolidation

Renforcement du pôle Healthcare

Le 20 juillet 2021, le Groupe a fait l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group laquelle détient 100% des titres de la société MSanté. MSanté est un prestataire de santé à domicile (PSAD) spécialisé dans la perfusion et la nutrition avec une activité exercée sur la partie ouest de la France.

Le 30 novembre 2021, le Groupe, par l'intermédiaire de la société Lellis Group, a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Optimum Médical. Installée dans le Sud de la France, la société Optimum Médical est un prestataire de santé à domicile (PSAD) également spécialisé dans la perfusion et la nutrition.

Le 28 février 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Perf-R par l'intermédiaire de la société Santéol Ile-De-France. Installée dans l'ouest parisien, Perf-R est un prestataire de santé à domicile (PSAD) spécialisé dans l'assistance respiratoire.

Le 8 mars 2022, le Groupe fait l'acquisition de 100% des titres de la société JP Consult par l'intermédiaire de la société Santéol Holding. JP Consult est un prestataire de santé à domicile (PSAD) également spécialisé dans l'assistance respiratoire avec une activité exercée sur la partie centre-est de la France.

Enfin le 29 avril 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres du groupe Médical Santé et de ses filiales. Le groupe Médical Santé, basé essentiellement dans le nord de la France propose des produits de santé pour le maintien à domicile (MAD) et des prestations de santé à domicile (PSAD).

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

PRESENTATION DES COMPTES

Données sociales

Le résultat financier de la société holding Damartex s'élève à -9,4 M€ contre 21,6 M€ l'année précédente.

Le résultat net fait ressortir une perte de - 10,1 M€ contre un bénéfice de 17,2 M€ l'exercice précédent.

Données consolidées

Damartex conclut l'exercice 2021/22 avec un chiffre d'affaires à 719,0 M€, impacté par un contexte macroéconomique difficile. Il s'agit d'un repli de -5,9% à taux réels par rapport à l'exercice précédent mais d'une hausse de +4,8% par rapport à l'exercice 2019/20.

Marqués par un ralentissement de l'activité au second semestre, les pôles « Fashion » et « Home & Lifestyle » enregistrent des chiffres d'affaires en retrait par rapport à l'exercice précédent, respectivement à 535,5 M€ (soit -3,5% à taux réels) et à 147,6 M€ (soit -16,9% à taux réels).

Le pôle « Healthcare », renforcé par plusieurs acquisitions récentes, poursuit sa bonne dynamique, et affiche un chiffre d'affaires à 35,9 M€, soit une hausse sensible de +14,3% à taux réels.

Dans un environnement complexe impacté par les tensions inflationnistes et la guerre en Ukraine, l'EBITDA opérationnel du Groupe ressort à 8,9 M€, en repli de -75,6% par rapport à l'exercice 2020/21 (+153,3% par rapport à l'exercice 2019/20 qui intégrait les effets de la crise sanitaire).

Alors même que l'activité marquait un ralentissement au second semestre et que des hausses sensibles étaient constatées sur l'ensemble des coûts (transport, papier, matières premières...), le Groupe a maintenu ses investissements de transformation.

L'EBITDA opérationnel s'établit à +8,6M€ pour le pôle « Fashion », -3,0 M€ pour le pôle « Home & Lifestyle » et +3,3M€ pour le pôle « Healthcare ».

Le groupe Damartex clôture l'exercice 2021/22 avec un résultat net à -5,8 M€.

SITUATION FINANCIERE

La situation financière nette s'établit à -48,0 M€ à fin juin 2022 (contre 25,9 M€ à fin juin 2021 et -43,8 M€ à fin juin 2020). Celle-ci reflète la réalisation d'investissements avec notamment des acquisitions dans le pôle « Healthcare » pour un montant de 20,2 M€.

Le besoin en fonds de roulement ressort à 27,9 M€ à fin juin 2022, transitoirement impacté par un niveau de stocks anormalement élevé suite au ralentissement des derniers mois

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES CONTROLEES PAR SECTEURS OPERATIONNELS

30 juin 2022

| <i>En milliers d'euros</i> | FASHION | HOME & LIFESTYLE | HEALTHCARE | TOTAL |
|-------------------------------|---------|------------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 535 486 | 147 553 | 35 939 | 718 979 |
| EBITDA opérationnel | 8 606 | -3 048 | 3 307 | 8 864 |
| Résultat opérationnel courant | 3 894 | -7 417 | 835 | -2 688 |
| Résultat opérationnel | 5 474 | -7 728 | 413 | -1 840 |
| Dotations aux amortissements | 13 529 | 3 189 | 2 738 | 19 456 |
| Investissements | 13 667 | 2 134 | 563 | 16 364 |

30 juin 2021

| <i>En milliers d'euros</i> | FASHION | HOME & LIFESTYLE | HEALTHCARE | TOTAL |
|-------------------------------|---------|------------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 555 060 | 177 648 | 31 448 | 764 156 |
| EBITDA opérationnel | 16 981 | 14 633 | 4 623 | 36 237 |
| Résultat opérationnel courant | 6 869 | 12 573 | 2 590 | 22 032 |
| Résultat opérationnel | 6 572 | 13 379 | 1 930 | 21 881 |
| Dotations aux amortissements | 13 110 | 2 179 | 2 173 | 17 461 |
| Investissements | 8 452 | 622 | 107 | 9 180 |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon la localisation des clients

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| France | 349 166 | 368 201 |
| Bénélux | 99 472 | 89 985 |
| Grande-Bretagne | 193 557 | 218 433 |
| Allemagne | 62 690 | 70 516 |
| Autriche | 6 200 | 7 279 |
| Suisse | 7 893 | 9 718 |
| Tunisie | 0 | 24 |
| TOTAL | 718 979 | 764 156 |

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 10.106.031,28 euros au compte « Report à nouveau » qui serait ainsi porté à un montant débiteur de (10.106.031,28 €)

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale sur proposition du Directoire décide de distribuer une somme de 1.159.830 euros prélevée sur le compte « Autres Réserves ».

Le compte « Autres Réserves » serait ramené à 25.690.513,03 euros

La somme distribuée à chaque action serait fixée à 0,10 euro brut. Lorsqu'elle est versée à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, la distribution est soumise soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur la distribution brute au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code Général des Impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (articles 200 A, 13 et 158 du Code Général des Impôts). Elle est par ailleurs soumise aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le détachement du coupon interviendrait le 2 décembre 2022.

Le paiement serait effectué le 6 décembre 2022.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant correspondant non versé à raison de ces actions serait affecté au compte « Autres Réserves ».

Pour les actions démembrées, s'agissant de sommes prélevées sur des réserves, la distribution reviendrait au Nu-proprétaire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

| Exercices clos les | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2021 |
|------------------------------|--------------|--------------|------------------|
| Nombre d'actions rémunérées* | -- | -- | 11 165 731 |
| Nominal | -- | -- | 5 € |
| Dividendes distribués** | -- | -- | 4 466 292,4 €*** |
| Dividende brut par action** | -- | -- | 0,40 € |

* Hors actions détenues par Damartex privées de droit au dividende

** Ces dividendes sont éligibles à la réfaction. Aucun revenu n'a été distribué.

*** Sommes prélevées sur le compte Autres réserves

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Répartition du capital (article L.233-13 du Code de Commerce)

A la connaissance de la société, la répartition du capital et des droits de vote de la société est la suivante au 30 juin 2022 :

| | Actions | % capital | Droits de vote théoriques | % droits de vote théoriques |
|--|-------------------|---------------|---------------------------|-----------------------------|
| JPJ-D | 6 408 123 | 55,25 | 10 752 005 | 62,29 |
| JPJ- 2 | 1 810 076 | 15,61 | 2 576 342 | 14,92 |
| Autres membres de la famille Despature | 234 527 | 2,02 | 454 865 | 2,64 |
| Paul Georges Despature et ses enfants | 4 590 | 0,04 | 7 550 | 0,04 |
| Silverco | 660 000 | 5,69 | 660 000 | 3,82 |
| Total concert | 9 117 316 | 78,61 | 14 450 762 | 83,71 |
| Actions autodétenues | 416 501 | 3,59 | 416 501 | 2,41 |
| Autres actionnaires au nominatif et au porteur | 2 064 483 | 17,80 | 2 394 860 | 13,87 |
| Total | 11 598 300 | 100,00 | 17 262 123 | 100,00 |

Les modifications intervenues au cours de l'exercice 2021-2022 sont décrites ci-après dans le paragraphe « Franchissements de seuils déclarés conformément à l'article L.233-7 du Code de Commerce et à l'article 10 des statuts au cours de l'exercice 2021-2022 ».

PARTICIPATIONS RECIPROQUES (article L.233-29 et R.233-19 du Code de Commerce)

Il n'existe aucune participation réciproque au sens de la réglementation en vigueur.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Action de concert

Les sociétés JPJ-D, JPJ-2, certains membres de la famille Despature et la Société Silverco (société constituée par des cadres du groupe Damartex dont les membres du directoire et la société JPJ-D) agissent de concert.

Le concert total représente, au 30 juin 2022, 78,61 % du capital et 83,71 % des droits de vote, représentant respectivement 9 117 316 actions et 14 450 762 droits de vote.

DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AUX DROITS DE VOTE MULTIPLES (extrait article 29 des statuts)

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant chaque assemblée.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

Toute action transférée en propriété, perd le droit de vote double, sauf dans les cas prévus par la loi.

Il en est de même pour toute action convertie au porteur. Néanmoins, la mutation par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu au paragraphe ci-dessus. La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.

FRANCHISEMENTS DE SEUILS DECLARES CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 233-7 DU CODE DE COMMERCE ET A L'ARTICLE 10 DES STATUTS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022

Il n'y a pas eu de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2021/2022.

INFORMATIONS SUR LES PRISES DE PARTICIPATION ET SUR LES SOCIETES CONTROLEES

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2022, les prises de participation au sens de l'article L233-6 du Code de Commerce ont été les suivantes :

Le 20 juillet 2021, Damartex a fait l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group (RCS Coutances 848 000 378) laquelle détient 100% des titres de la société MSanté (RCS Coutances 795 379 619).

Le 29 avril 2022, Damartex a fait l'acquisition de 95% des titres de la société Médical Santé Grand Nord (RCS Lille Métropole 414 194 720) et de ses filiales : la société Médical Santé Grand Ouest (RCS Coutances 830 939 963), la société Médical Santé Grand Sud (RCS Cannes 483 414 397), la société Médical 59 (RCS Lille Métropole 343 417 838), la société SMA (RCS Lille Métropole 508 156 882).

Dénomination des sociétés contrôlées directement ou indirectement et part du capital de Damartex qu'elles détiennent (article L.233-13 du Code de Commerce) : Aucune société contrôlée par Damartex ne détient d'actions d'autocontrôle.

INFORMATIONS SUR LES ACHATS D' ACTIONS PROPRES (article L.225-211 du Code de Commerce)

La société a mis en œuvre plusieurs programmes de rachat d'actions successifs. Le dernier programme de rachat a été lancé en 2021. Autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 novembre 2021, il portait sur 10 % du nombre d'actions composant le capital social, prévoyait un prix maximum de rachat par action de 40 euros et poursuivait les objectifs suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Damartex par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la-pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au cours de l'exercice écoulé, sur la base de l'autorisation conférée par les Assemblées Générales du 18 novembre 2020 et du 18 novembre 2021, la société a acheté 30.188 actions au cours moyen de 18,83€, et vendu 48.149 actions au cours moyen de 21,09€.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

Il n'y a pas eu de frais de négociation sur cet exercice.

Les 30.188 actions acquises ont été allouées au contrat de liquidité, et ce afin d'animer le marché pour un montant de 568 463 K€.

Par ailleurs, 65 455 actions auto-détenues via le programme de rachat d'actions ont été utilisées au cours de l'exercice 2021/2022 et remises aux bénéficiaires d'attributions gratuites d'actions existantes.

Aucune annulation n'étant intervenue, le nombre des actions propres détenues par la société est de 416.501 actions au 30 juin 2022. Elles représentent 3,59 % du capital.

Le Directoire propose aux actionnaires de se prononcer sur la mise en place d'un nouveau programme de rachat pour une période de dix-huit mois, en remplacement de l'actuel programme auquel il serait mis fin par anticipation.

Ce nouveau programme de rachat permettrait d'acquérir, en une ou plusieurs fois aux époques que le Directoire déterminera, des actions de la société dans la limite d'un nombre maximal d'actions ne pouvant représenter plus de 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'Assemblée, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 18 novembre 2021 dans sa septième résolution à caractère ordinaire,

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Damartex par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêts économiques et sociétés liées), ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêts économiques et sociétés liées),
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'assemblée générale extraordinaire.

Ces achats d'actions pourraient être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire apprécierait.

La société se réserverait le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 30 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 34 794 900 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Directoire, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 18 novembre 2020 dans sa treizième résolution à caractère extraordinaire.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

INFORMATION SUR LES MODALITES DE CONSERVATION D' ACTIONS ISSUES DE LEVEES D' OPTIONS DONNANT DROIT A L' ACHAT D' ACTIONS ET DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (articles L.225-185 alinéa 4 et L.225-197-1 II alinéa 4 du Code de Commerce)

Pour mémoire, lors de sa réunion du 14 mai 2013, le Conseil de Surveillance avait fixé à 10% la quotité d'actions issues des plans d'option d'achat d'actions et de plans d'attribution gratuite d'actions de la société devant être conservée par les membres du Directoire sous la forme nominative jusqu'à la fin de leur mandat.

INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE (article L. 225-37-4 1° du Code de Commerce)

Les informations sont reprises dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise.

Nous vous rappelons que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Madame Marie Despature, de Monsieur Jean Guillaume Despature, de Monsieur Christian Watry et de Monsieur Grégoire Devienne arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Nous vous proposons de bien vouloir :

- Renouveler les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Madame Marie Bavarel-Despature, de Monsieur Jean Guillaume Despature, de Monsieur Christian Watry et de Monsieur Grégoire Devienne pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue en 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous précisons que le Conseil de surveillance considère que Monsieur Christian Watry est qualifié de membre indépendant au regard des critères d'indépendance du Code Middledenext. A cet égard, il est notamment précisé que Monsieur Christian Watry n'entretient aucune relation d'affaires avec le Groupe.

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Il vous sera proposé de statuer sur une enveloppe de 270.000 € à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, conformément à l'article 20 des statuts. Cette décision sera applicable jusqu'à nouvelle décision.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (article L. 441-14 du Code de Commerce)

Damartex – Social 30 juin 2022

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

| | Article D. 4411.-1 : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice | | | | | | Article D. 4411.-2 : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice | | | | | |
|---|--|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|--|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| | 0 jour <i>(indicatif)</i> | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et + | Total (1 jour et +) | 0 jour <i>(indicatif)</i> | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et + | Total (1 jour et +) |
| (A) Tranches de retard de paiement | | | | | | | | | | | | |
| Nombre de factures concernées | 0 | | | | | 19 | 0 | | | | | 3 |
| Montant total des factures concernées TTC | - | 35 019,34 | 914,44 | 7 254,00 | 10 613,16 | 53 800,94 | - | 47 711,49 | - | - | - | 47 711,49 |
| Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice | 0,00% | 6,75% | 0,18% | 1,40% | 2,05% | 10,37% | | | | | | |
| Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice | | | | | | | 0,00% | 1,84% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 1,84% |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées | | | | | | | | | | | | |
| Nombre de factures exclues | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 0 |
| Montant total des factures exclues | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | -4553 | 0 |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce) | | | | | | | | | | | | |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement | <input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : 30 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i> | | | | | | <input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : Le 20 du mois suivant l'émission de la facture <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i> | | | | | |

LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES (article L. 232-1 du Code de Commerce)

Damartex SA ne possède aucune succursale au 30 juin 2022.

MONTANT DES PRÊTS INTERENTREPRISES CONSENTIS (article L. 511-6 du Code Monétaire et Financier)

Damartex SA n'a consenti aucun prêt interentreprise au 30 juin 2022.

INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS DURANT L'EXERCICE (article 223-26 du Règlement Général AMF)

A la connaissance de la Société, aucune opération entrant dans le champ d'application de l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier ont été réalisées durant l'exercice écoulé par les dirigeants.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (article L. 232-1 du Code de Commerce)

La mission du département Recherche et Développement est de permettre au groupe Damartex de renforcer sa position de leader dans les domaines de « bénéfice client » repris dans la stratégie de marque Damart :

- Les vêtements de confort thermique (Thermolactyl® et Climatyl®),
- Les vêtements de confort morphologiques (Perfect Body®, Perfect Fit®),
- Le confort du chaussant et de la marche (Amortyl®),
- Les textiles de soin du corps et de la peau (Thermolactyl Sensitive®).

Les activités de recherche visent :

- à la conduite de projets de Recherche et Développement en collaboration étroite avec le monde académique (universités, laboratoires) et industriels leaders sur leurs domaines, afin d'intégrer à l'offre produits des solutions techniques toujours plus innovantes, performantes et à forte valeur ajoutée différenciante pour nos clients.
- à développer des outils et des protocoles de test toujours plus performants et au plus près des conditions d'usage des produits, afin d'apporter davantage de garanties aux clientes et de sélectionner les produits les plus efficaces,
- à accompagner et former les équipes produits et commerciales pour valoriser et promouvoir les innovations produit à travers les différents canaux de distribution.

Sur l'exercice écoulé, on note en particulier :

L'accélération et l'élargissement de l'offre Damart porteuse de labels différenciants et exclusifs (Thermolactyl, Climatyl, Perfectfit et Amortyl) et cela dans tous les secteurs et plus particulièrement sur les périmètres sous-vêtement, prêt à porter, chaussure, ... avec une réelle attention à la dimension plus « vertueuse » de ces nouveaux développements.

- Enjeux de confort thermique (en conditions de froid et de chaleur) :

_ Climatyl (le pendant de thermolactyl quand il fait chaud)

Pour accompagner le déploiement de ce label, véritable levier de croissance trouvant un très bon écho auprès de nos clients, nous avons développé et caractérisé de nombreux composants sur de bases différentes (synthétiques, naturelles) afin de répondre au mieux aux attentes et exigences de nos clients.

_ Thermorégulation

- Nous continuons nos recherches sur les fibres « régulatantes » permettant d'apporter de la chaleur quand il fait froid et de la fraîcheur quand il fait chaud et ainsi garantir à nos clients un confort durablement optimal tout au long de la journée et à travers les saisons.

A ce titre nous avons initié l'année passée la création d'un consortium dédié regroupant différents partenaires académiques de renom tels que le CNRS, l'IEMN, l'Ensait, HEI Junia, Ce consortium est maintenant effectif et a obtenu un financement de L'ANR (agence nationale de la recherche) d'un montant global de 650 K€. L'objectif est de passer de la phase de calculs théoriques à des démonstrateurs physiques permettant des mesures effectives, préalable nécessaire à la phase de Transfer et de développement industriel.

Parallèlement et afin de proposer au plus vite à nos clients des produits ayant la capacité de réguler les sensations thermiques afin d'apporter un confort thermique optimal, nous avons sourcé et testé des textiles utilisant des PCM.

Les PCM (Changing Phase Materials) ont la capacité à stocker de la chaleur et à la restituer permettant ainsi « d'amortir » les pics de température. D'un point de vue client ces textiles apportent de la chaleur quand la température baisse et apportent de la fraîcheur quand la température augmente. L'objectif est de proposer à nos clients dès 2023 des produits porteurs de cette promesse et ainsi apporter une réponse concrète et tangible face aux variations température courantes à la mi-saison. Entre Thermolactyl et Climatyl cette nouvelle promesse, dont le nom est à l'étude, place Damart comme le leader du confort thermique tout au long de l'année.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

▪ Enjeux environnementaux :

- L'ensemble de nos nouveaux développements se font dans une réelle perspective plus vertueuse.
- Thermolactyl Sensitive fibres recyclées
Nous continuons le déploiement des fibres recyclées dans nos sous-vêtements Thermolactyl®. Après avoir substitué avec succès l'ensemble du polyester en polyester recyclé (env 70% des volumes annuels), nous continuons vers la cible des 100% avec la reconception d'un programme en forte croissance, le Thermolactyl Sensitive®.
Outre sa promesse de chaleur, le programme Thermolactyl Sensitive a la faculté de préserver l'hydratation naturelle de la peau jusqu'à 23%. Nous venons de terminer la reconception du degré 2 en intégrant des fibres Acryliques d'origine recyclée et cela sans augmentation de coût matière ni dégradation des bénéfices. Nous entamons maintenant la déclinaison des autres degrés.
- Recylactyl
Dans la continuité de nos recherches sur le recyclage / surcyclage en « boucle fermée » de nos chutes de coupe Thermolactyl produites chez DMT, nous avons développé des composants ainsi qu'une filière. Nous avons mis cette année sur le marché des couettes Thermolactyl, fabriquées en France, intégrant un garnissage fait à partir de ces chutes.
Nous concrétisons donc avec ces premiers produits une avancée majeure dans la mise en œuvre de la revalorisation en « boucle fermée » de nos mélanges.
Plusieurs applications produit sont en cours afin de continuer de déployer cette création de valeur ajoutée plus vertueuse.
- DamartSport®
Nous continuons à développer 100% des nouveautés en intégrant des fibres d'origine recyclée ou moins impactantes pour l'environnement.

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Les mentions issues de l'article L. 225-102-1, R. 225-105 à R. 225-105-1 du Code de Commerce et devant figurer dans le rapport de gestion sont reprises dans un document constituant une annexe aux présentes.

Les seuils rendant obligatoire la publication de la déclaration de performance extra-financière s'apprécient sur une base consolidée et ce conformément à l'article L. 225-102-1 II et V du Code de Commerce.

Les informations figurant dans ladite déclaration font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, la société Finexfi, faisant partie intégrante de la déclaration de performance extra-financière.

INFORMATIONS SUR LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES SALARIES AU CAPITAL (article L. 225-102 du Code de Commerce)

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, 19 630 actions Damartex ont été acquises définitivement par des salariés de la société et par des salariés de sociétés liées à Damartex au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES (article L. 225-100-1 al 3 et 4 du Code de Commerce)

Au cours de son exercice fiscal clos au 30 juin 2022, le Groupe Damartex a revu son exposition aux risques et leurs évaluations.

Ainsi, le Groupe a listé quatre grandes thématiques de risques auxquels il pourrait être confronté.

Tout d'abord, il y a les risques endogènes liés à son activité. A ce titre, le Groupe recense le risque lié au vieillissement de son fichier clients ainsi que le risque lié à son business model de vente à distance face à l'évolution de son modèle de communication promotionnelle. Le risque lié à la transformation des systèmes

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

d'informations et technologiques et celui lié à l'indisponibilité de ses outils internes logistiques ou de production (usine en Tunisie) en font également partie. A cela s'ajoute le risque lié à l'intégration des sociétés acquises dans le cadre du développement du pôle Healthcare.

Ensuite, le Groupe a retenu des risques exogènes liés au contexte économique et politique de l'exercice : des coûts d'exploitation en forte hausse (prix de l'énergie, coûts du transport et des matières premières), des incertitudes sur les approvisionnements ainsi qu'un ralentissement de la demande (inflation, guerre en Ukraine, réallocation des dépenses des ménages avec la fin des restrictions COVID). L'indisponibilité des distributeurs de colis et des catalogues (partenaires essentiels pour servir les clients) reste également un risque pour le Groupe. Le risque de cyber-attaque est toujours présent sur l'ensemble des éléments, avec comme risques sous-jacents la fuite de données personnelles des clients et des salariés ainsi que l'interruption ou le ralentissement des activités du Groupe.

D'un point de vue financier, les risques de liquidité et ceux liés aux actifs à durée d'utilité indéterminée ont été retenus. Concernant le risque de liquidité, le financement du Groupe repose essentiellement sur des crédits baux, des concours bancaires, des lignes de crédits moyen terme utilisées selon le niveau de la trésorerie nette du Groupe. De leurs côtés, les actifs à durée d'utilité indéterminée sont représentés par les marques associées à des enseignes des pôles Fashion et Home & Lifestyle, les goodwill (écart d'acquisition) portant sur les trois pôles du Groupe et la part des droits d'utilisation affectée aux droits au bail, liés au pôle Fashion.

Enfin, d'un point de vue juridique et réglementaire, le Groupe retient les risques liés à la conformité RGPD et à la protection des données clients ainsi que celui lié à l'éthique des affaires, tant d'un point de vue de la corruption et du conflit d'intérêts que de celui de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

En complément de cette revue, le Groupe dispose d'une couverture assurantielle composée par plusieurs polices concernant les risques suivants :

- « Dommage aux biens » couvrant les immeubles et leur contenu (matériel, marchandises, informatique) à hauteur des dommages susceptibles d'être encourus,
- Assurance « Perte d'exploitation consécutive »,

Dans le cadre de ces polices, les événements assurés sont l'incendie, les explosions, la foudre, les émanations, les vapeurs, les impacts d'objets aériens, les risques électriques, la tempête, la neige, les attentats, les actes de terrorisme et de vandalisme, les émeutes, les dégâts des eaux, le gel, les bris de machines et le vol sur matériel informatique, les catastrophes naturelles et autres événements non dénommés.

- Responsabilité civile générale relative aux conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'assuré par suite de dommages corporels, matériels, ou immatériels causés à autrui du fait ou à l'occasion des activités. Un programme international d'assurances responsabilité civile a été mis en place pour optimiser chacune des polices locales souscrites,
- Responsabilité civile des mandataires sociaux,
- Assurance des marchandises transportées.

INFORMATIONS SUR LES DEPENSES NON DEDUCTIBLES (articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés au regard des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts.

EVOLUTION BOURSIERE

Durant l'exercice 2021-2022, l'action Damartex a enregistré une décroissance de valeur de -28%. Au 30 juin 2021, dernier jour de Bourse correspondant au jour de clôture de l'exercice précédent, le titre valait 18,60 € contre 13,40 € au 30 juin 2022.

Compte tenu de la solidité de la performance du Groupe et de sa trajectoire sur le moyen terme, le Directoire proposera à l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre 2022 la distribution d'un dividende de 0,10€ brut par action.

Rapport du Directoire

A l'Assemblée Générale Mixte du 17 novembre 2022

Le marché de l'action a enregistré des transactions extrêmes de 4.433 à 37 208 titres par mois, la moyenne mensuelle s'établissant à 18.420 titres.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 22 juillet 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de la société ADS par l'intermédiaire de la société Santéol Holding prestataire de santé à domicile, spécialisé dans la perfusion et la nutrition.

Le groupe Damartex renforce ainsi son pôle Healthcare.

L'intégration d'ADS dans les comptes du groupe Damartex est intervenue le 1er juillet 2022.

En raison de la récente date d'acquisition, les travaux sur le regroupement d'entreprise ne sont pas encore finalisés.

Cyber attaque

Le 15 août 2022, Damart a constaté une intrusion informatique sur ses serveurs. Nos équipes ont immédiatement réagi pour prévenir toute attaque mais les protocoles de sécurité mis en place ont affecté temporairement certains de nos services, y compris notre site damart.fr et les livraisons. Aucune fuite de données n'a été détectée.

Toutes nos équipes ont fait preuve d'une grande réactivité, l'ensemble des services a été de nouveau opérationnel quelques jours après.

PERSPECTIVES

Si l'environnement économique appelle à la prudence, le groupe Damartex rappelle qu'il dispose d'atouts importants pour y faire face.

Le déploiement du plan stratégique TTA 2.0 destiné à accroître la proposition de valeur du Groupe et en faire un acteur référent de la Silver Economy, se poursuit.

Le Directoire

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

DOCUMENTS FINANCIERS CONSOLIDES



Documents Financiers Consolidés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|-------|----------------|----------------|
| Goodwill | 11 | 65 049 | 42 253 |
| Immobilisations incorporelles | 11 | 72 719 | 69 936 |
| Immobilisations corporelles | 12 | 60 230 | 59 060 |
| Droits d'utilisation | 13 | 80 610 | 85 870 |
| Actifs financiers | 24 | 7 865 | 7 994 |
| Actifs d'impôts différés | 8 | 145 | 817 |
| Actifs non courants | | 286 618 | 265 930 |
| Stocks | 15 | 142 487 | 112 445 |
| Créances clients | 16 | 39 577 | 41 142 |
| Autres débiteurs | 17 | 16 759 | 13 041 |
| Créances d'impôts | | 1 547 | 1 419 |
| Instruments dérivés actifs | 21-28 | 11 179 | 1 223 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18-22 | 14 131 | 60 629 |
| Actifs courants | | 225 680 | 229 899 |
| Actifs destinés à être cédés | | 1 137 | 1 168 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 513 435 | 496 997 |

Passif

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|----------|----------------|----------------|
| Capital émis | | 57 992 | 57 992 |
| Primes | | 100 410 | 100 410 |
| Réserves consolidées et résultat | | -1 207 | -866 |
| Capitaux propres Groupe | | 157 094 | 157 499 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 101 | 37 |
| Capitaux propres | | 157 195 | 157 536 |
| Dettes financières | 20-21-22 | 6 577 | 60 |
| Passifs liés aux engagements locatifs | 13 | 58 520 | 66 368 |
| Engagement d'achat de participations ne donnant pas le contrôle | 23 | 5 815 | 0 |
| Passifs liés aux avantages au personnel | 24 | 15 975 | 20 204 |
| Passifs d'impôts différés | 8 | 17 711 | 12 077 |
| Autres passifs non courants | 25 | 2 619 | 3 673 |
| Passifs non courants | | 107 217 | 102 382 |
| Dettes financières | 18-20-22 | 55 578 | 34 649 |
| Passifs liés aux engagements locatifs | 13 | 17 674 | 15 337 |
| Provisions | 26 | 2 868 | 9 451 |
| Dettes fournisseurs | | 114 066 | 109 853 |
| Autres dettes | 27 | 56 204 | 62 661 |
| Dettes d'impôts exigibles | | 2 247 | 3 626 |
| Instruments dérivés passifs | 21-28 | 386 | 1 502 |
| Passifs courants | | 249 023 | 237 079 |
| TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | 513 435 | 496 997 |

Documents Financiers Consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|-------|--------------|--------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 5 | 718 979 | 764 156 |
| Achats consommés | | -262 162 | -276 024 |
| Charges de personnel | | -132 110 | -131 340 |
| Charges externes | | -297 651 | -303 057 |
| Charges d'amortissements | | -19 458 | -17 461 |
| Charges d'amortissements des droits d'utilisation | | -16 534 | -15 774 |
| Dotations et reprises / provisions | | 6 249 | 1 532 |
| Résultat opérationnel courant | 5 | -2 687 | 22 032 |
| Autres produits opérationnels | 6 | 409 | 1 946 |
| Autres charges opérationnelles | 6 | -796 | -1 857 |
| Dépréciations d'actifs | 6 | 1 235 | -240 |
| Résultat opérationnel | | -1 839 | 21 881 |
| Produits financiers | | 1 120 | 2 424 |
| Charges financières | | -1 441 | -3 134 |
| Résultat financier | 7 | -321 | -710 |
| Résultat avant impôts | | -2 160 | 21 171 |
| Impôts sur les résultats | 8 | -3 669 | -4 874 |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES | | -5 830 | 16 296 |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES | | 0 | 0 |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | | -5 830 | 16 296 |
| dont Groupe | | -5 792 | 16 243 |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle | | -38 | 53 |
| Résultat net du Groupe | | -5 792 | 16 243 |
| Résultat par action (en euros) | 9 | -0,52 | 1,74 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 9 | -0,52 | 1,74 |

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|-------|--------------|--------------|
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | | -5 830 | 16 297 |
| Instruments de couverture de change | | 8 927 | -1 329 |
| Ecart de conversion | | 340 | 3 697 |
| Effet d'impôts | | -2 455 | 420 |
| Eléments sujets à recyclage | | 6 812 | 2 788 |
| Engagements envers le personnel | | 3 482 | 889 |
| Effet d'impôts | | -1 449 | -161 |
| Eléments non sujets à recyclage | | 2 033 | 728 |
| Autres éléments du résultat global après impôts | 10 | 8 845 | 3 516 |
| RESULTAT GLOBAL NET | | 3 015 | 19 813 |
| dont Groupe | | 3 053 | 19 760 |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle | | -38 | 53 |

Documents Financiers Consolidés

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| En milliers d'euros | Capital émis | Primes | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES | | |
|------------------------------------|--------------|---------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|---|---------|
| | | | | | | | | Groupe | Participations ne donnant pas le contrôle | Total |
| Au 30 Juin 2020 | 103 096 | 21 855 | -9 752 | -2 494 | 1 746 | -13 786 | 2 125 | 102 790 | -16 | 102 773 |
| Résultat net de la période | | | | 16 243 | | | | 16 243 | 53 | 16 296 |
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 | 0 | 889 | -1 328 | 3 697 | 259 | 3 517 | | 3 517 |
| Résultat global total | 0 | 0 | 0 | 17 132 | -1 328 | 3 697 | 259 | 19 760 | 53 | 19 813 |
| Distribution de dividendes | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Opérations sur actions propres | | | 755 | -106 | | | | 649 | | 649 |
| Opérations sur le capital | -66 276 | 66 276 | | | | | | 0 | | 0 |
| Augmentation de capital | 21 172 | 12 279 | | | | | | 33 451 | | 33 451 |
| Autres variations | | | | 850 | | | | 850 | | 850 |
| Au 30 Juin 2021 | 57 992 | 100 410 | -8 997 | 15 382 | 418 | -10 090 | 2 384 | 157 500 | 37 | 157 536 |

| En milliers d'euros | Capital émis | Primes | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES | | |
|---|--------------|---------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|---|---------|
| | | | | | | | | Groupe | Participations ne donnant pas le contrôle | Total |
| Au 30 Juin 2021 | 57 992 | 100 410 | -8 997 | 15 382 | 418 | -10 090 | 2 384 | 157 500 | 37 | 157 536 |
| Application interprétation IFRIC sur Engagement envers le personnel | | | | 917 | | | -237 | 680 | | 680 |
| Au 1er Juillet 2021 | 57 992 | 100 410 | -8 997 | 16 299 | 418 | -10 090 | 2 147 | 158 179 | 37 | 158 215 |
| Résultat net de la période | | | | -5 792 | | | | -5 792 | -38 | -5 830 |
| Autres éléments du résultat global | 0 | 0 | 0 | 3 482 | 8 927 | 340 | -3 905 | 8 845 | 0 | 8 845 |
| Résultat global total | 0 | 0 | 0 | -2 310 | 8 927 | 340 | -3 905 | 3 053 | -38 | 3 015 |
| Distribution de dividendes | | | | -4 556 | | | | -4 556 | -37 | -4 593 |
| Opérations sur actions propres | | | 475 | -57 | | | | 418 | 0 | 418 |
| Autres variations | | | | 0 | | | | 0 | 139 | 139 |
| Au 30 Juin 2022 | 57 992 | 100 410 | -8 522 | 9 376 | 9 345 | -9 750 | -1 758 | 157 093 | 101 | 157 195 |

Documents Financiers Consolidés

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUN 2022 | 30 JUN 2021 |
|---|-------|----------------|---------------|
| ACTIVITÉ D'EXPLOITATION | | | |
| Résultat avant impôts des activités poursuivies | | -2 161 | 21 171 |
| Amortissements et provisions | | 3 860 | 9 041 |
| Amortissements des droits d'utilisation | | 16 534 | 15 774 |
| Gains et pertes liés aux variations de juste valeur | | -2 389 | 768 |
| Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés | | 348 | 430 |
| Charges d'intérêts | | 1 256 | 2 077 |
| Plus ou moins values de cessions | | -187 | 1 161 |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | 19 422 | 29 250 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ | | 17 261 | 50 421 |
| Impôt sur le résultat payé | | -3 442 | -1 696 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT | | 13 819 | 48 725 |
| Diminution (+) et augmentation (-) stocks | | -22 960 | -6 932 |
| Diminution (+) et augmentation (-) clients | | 1 478 | -7 050 |
| Diminution (-) et augmentation (+) fournisseurs | | 3 288 | 22 475 |
| Autres diminutions (-) et autres augmentations (+) | | -11 914 | 4 678 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié l'activité | | -30 108 | 13 171 |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A) | | -16 290 | 61 897 |
| ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | | | |
| Acquisitions d'immobilisations : | | | |
| · Incorporelles | 11 | -8 853 | -4 606 |
| · Corporelles | 12 | -7 511 | -4 574 |
| · Financières | | -93 | -163 |
| Cessions d'actifs | | 3 347 | 4 662 |
| Cessions de sociétés, nettes de la trésorerie cédée | | 0 | -369 |
| Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise | 4 | -13 641 | -3 414 |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B) | | -26 751 | -8 464 |
| ACTIVITÉ DE FINANCEMENT | | | |
| Remboursement des passifs d'engagements locatifs | 13 | -17 973 | -16 480 |
| Remboursement d'emprunts | | -651 | -79 404 |
| Emprunts souscrits | | 0 | 80 000 |
| Distribution de dividendes | | -4 593 | -45 |
| Acquisitions d'actions propres | | -568 | -596 |
| Cessions d'actions propres | | 552 | 1 563 |
| Opérations sur le capital | | 0 | 33 451 |
| Intérêts payés | | -1 256 | -2 077 |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C) | | -24 489 | 16 412 |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (D) | | 0 | 0 |
| Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (E) | | 4 | 51 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A+B+C+D+E) | | -67 525 | 69 896 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 60 629 | 61 442 |
| Concours bancaires | | -34 549 | -105 258 |
| TRÉSORERIE A L'OUVERTURE | | 26 080 | -43 816 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 14 131 | 60 629 |
| Concours bancaires | | -55 578 | -34 549 |
| TRÉSORERIE A LA CLOTURE | | -41 446 | 26 080 |

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. GENERALITES

Damartex, société-mère du Groupe est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège est situé 160 boulevard de Fourmies 59100 Roubaix, France.

Les comptes consolidés de l'exercice 2021/2022 clos le 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Directoire le 6 septembre 2022. Ils sont établis selon une hypothèse de continuité d'exploitation.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Damartex au 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2022.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm

Les principes comptables retenus au 30 juin 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 30 juin 2021, à l'exception des normes et interprétations détaillées ci-dessous dans la note 2.2.1.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 30 juin 2022 des normes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts après le 1er juillet 2022.

Certaines normes appliquées à ce jour par le Groupe sont susceptibles d'évolutions ou d'interprétations, dont les applications pourraient être rétrospectives. Ces interprétations pourraient amener le Groupe à retraiter ultérieurement les comptes consolidés.

2.2 Evolution du référentiel comptable

2.2.1 Normes, amendements et interprétations applicables au 1er juillet 2021

Au 30 juin 2022, les nouveaux textes adoptés dans l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er juillet 2021 sont les suivants :

NORMES / AMENDEMENTS / INTERPRETATIONS

Amendement à IAS 16 – *Revenus pré-utilisation d'un actif corporel*

Amendements à IAS 37 – *Coûts d'exécution d'un contrat*

Amendements à IFRS 3 – *Références au cadre conceptuel*

Améliorations annuelles des normes IFRS – *Cycle 2018-2020 (IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16, IAS 41)*

IFRS-IC Interprétation de l'IAS19 – *Attribution d'un avantage aux périodes de services*

Le Comité d'Interprétation clarifie les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date
- Le montant de l'indemnité de départ à la retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonnée à un nombre d'année de présence consécutives

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi.

Documents Financiers Consolidés

La méthode d'étalement de la dette retenue initialement par Damartex pour la plupart de ses entités françaises dans le cas particulier des régimes à prestations définies est donc remise en question. Cette interprétation est sans impact sur les régimes de retraites en place dans les filiales étrangères.

Les impacts de cette interprétation sur les comptes représentent un réduction de l'engagement de retraite de -0,9 M€ et ils sont comptabilisés en augmentation des capitaux propres au 1^{er} juillet 2021.

IFRS-IC Interprétation de l'IAS 38 – Coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel dans le cadres d'un contrat SAAS (Software As A Service)

L'interprétation clarifie les étapes qu'une entité doit suivre pour comptabiliser des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel en mode SAAS. Le client peut reconnaître un actif incorporel dans un contrat SAAS s'il contrôle le logiciel à configurer et que ces configurations créent une ressource contrôlée et distincte du logiciel initialement mis à disposition de l'éditeur SAAS. Dans le cas contraire, les dépenses sont comptabilisées en charge.

Pour l'ensemble des projets informatiques développés par le Groupe avec des logiciels SAAS, des personnalisations significatives ont été réalisées modifiant le code source du logiciel. Les paramétrages effectués ont rendus ces logiciels spécifiques à Damartex. Pour toutes ces raisons, Damartex considère avoir le contrôle de ces logiciels, les dépenses ainsi engagées concourent à la création d'actifs incorporels et entrent dans le champs d'application de la norme IAS 38. Cette interprétation n'a donc pas eu d'incidence dans les comptes du Groupe.

Les autres nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

2.2.2 Normes, amendements et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Les normes suivantes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 sont listées ci-dessous. Le Groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation.

NORMES / AMENDEMENTS / INTERPRETATIONS

Amendement à IAS 1 – *Classement des passifs en tant que courant/non courant (applicable au 1^{er} janvier 2024)*

Amendement à IAS 1 – *Informations à fournir sur les méthodes comptables (obligatoire en 2023)*

Amendement à IAS 8 – *Définition d'une estimation comptable (obligatoire en 2023)*

Amendement à IAS 12 – *Impôts différés rattachés à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (obligatoire en 2023)*

Améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020 (obligatoire en 2022)

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou interprétations par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

2.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés conduit la Direction à formuler des hypothèses et à effectuer des estimations qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- les impôts différés actifs - voir les hypothèses et estimations en note 8

- les provisions - voir les estimations en note 26
- les valorisations des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles via les résultats des tests de dépréciation - voir les hypothèses et estimations en note 14
- la valorisation des contrats de location - voir les estimations en note 13
- la dépréciation des stocks et des créances clients – voir les estimation en notes 15 et 16

2.4 Principe de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Au cas présent toutes les sociétés sont consolidées en intégration globale.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des sociétés acquises ou créées à compter de leur date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 33 de l'annexe.

2.5 Conversion des éléments en devises

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés du Groupe sont eux présentés en milliers d'euros.

2.5.1 Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

2.5.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les situations financières et les résultats des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation du Groupe sont convertis en euros comme suit :

- les situations financières sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période
- les comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écart de conversion dans "l'Etat du résultat global consolidé".

Aucune filiale du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

Documents Financiers Consolidés

2.6 Date de clôture

La consolidation annuelle est établie sur la base des comptes de l'exercice clos au 30 juin.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent à cette date, sauf les entités Damartex Shanghai et Deppsoft (peu significatives) qui clôturent au 31 décembre.

2.7 Goodwill

Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle de l'entité acquise ; et
- la juste valeur des actifs acquis et passifs repris en date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé au minimum chaque année (voir note 2.11).

Les frais liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la rubrique *Autres charges opérationnelles* dans le compte de résultat consolidé.

2.8 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont amortis en linéaire sur 4 ans.

Les logiciels développés en interne par le Groupe remplissant l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38 sont immobilisés et amortis linéairement sur leur durée d'utilité comprise généralement entre 3 et 10 ans.

Les marques ne sont pas amorties car considérées comme ayant une durée de vie indéfinie. Ce caractère indéfini est revu chaque année.

Les brevets sont amortis sur 20 ans en linéaire.

Les relations clientèles/patientèles sont évaluées et portées à l'actif du bilan dans le cadre des acquisitions d'entreprises. Ces actifs incorporels sont amortis suivant leur durée de vie estimée généralement comprise entre 5 et 15 ans.

Les actifs incorporels non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique chaque année (voir note 2.11).

Au sein du Groupe, les dépenses relatives aux activités de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de personnel et charges externes. Il s'agit essentiellement de frais de recherche qui ne sont pas activables au regard de la norme IAS 38.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou de production comprenant le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Conformément à la norme IAS 16, après leur comptabilisation en tant qu'actif, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Documents Financiers Consolidés

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et résumées comme suit :

| Terrain | Non amorti |
|--|------------|
| Bâtiment lourd - composants amortis en moyenne sur | 33 ans |
| Bâtiment léger - composants amortis en moyenne sur | 21 ans |
| Agencement des constructions | 8 à 10 ans |
| Agencement des magasins | 8 ans |
| Agencement aménagement industriel | 12 ans |
| Aménagement des terrains | 20 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 10 ans |
| Matériel informatique | 3 à 4 ans |
| Matériel industriel, de manutention ou de stockage | 8 à 12 ans |
| Installation téléphonique | 5 à 8 ans |
| Véhicule | 5 ans |

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par Damartex, il a été identifié des composants significatifs uniquement pour les bâtiments.

Les constructions sont décomposées en trois actifs distincts ayant des durées d'amortissement distinctes :

| | |
|--------------|--|
| Gros œuvre | 40 ans si bâtiment lourd 25 ans si bâtiment léger |
| Second œuvre | 10 ans |
| Toiture | 30 ans si bâtiment lourd 15 ans si bâtiment léger |

2.10 Contrats de location

Le Groupe possède principalement des contrats de location immobilière relatifs aux baux commerciaux et des contrats de location de véhicules. Dans une moindre mesure, le Groupe dispose de quelques contrats de location d'équipements industriels ou informatiques. Le Groupe se situe exclusivement en situation de preneur.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan dès leur commencement pour la valeur actualisée des paiements futurs (principalement fixes) sur la base du taux marginal d'endettement du preneur à la date du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur pour emprunter les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sur une durée et dans un environnement économique similaires.

Ces contrats sont enregistrés en « passifs liés aux engagements locatifs » au passif avec inscription à l'actif en « droits d'utilisation ».

Les immobilisations financées par des contrats de location sont amorties selon les mêmes durées que les immobilisations acquises en propre si le Groupe estime qu'il obtiendra la propriété de l'actif au terme du contrat. Dans le cas contraire, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant et les charges d'intérêts dans le résultat financier. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés.

La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période non résiliable de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Le Groupe applique les dispositions de l'IFRIC sur la durée non résiliable des contrats en intégrant des durées qui peuvent aller au-delà des durées contractuelles. L'actif « droit d'utilisation » fera l'objet d'ajustements au titre de certaines réévaluations de la dette de loyers (en cas de changement d'indice ou de taux, de prolongation ou de résiliation ou en cas de révision

d'un loyer fixe en substance). L'actif « droit d'utilisation » est soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire (inférieure ou égale à 5 000 USD) ou de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) sont comptabilisés directement en charges opérationnelles.

Les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur concernent principalement du petit matériel informatique.

2.11 Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36 - *Dépréciation d'actifs*, les actifs ayant une durée d'utilité indéfinie et les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du second semestre de l'exercice.

Par ailleurs dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, des tests de dépréciation sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels et corporels.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession.

La valeur d'utilité est obtenue à partir des projections des flux de trésorerie actualisés des plans moyen terme (tels qu'approuvés par la Direction), en retenant des taux de marchés à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur nette comptable de l'actif, l'actif n'est pas déprécié.

Définition d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

Une Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible (absence de marché et de cash-flow affectable à ce seul actif), cet actif est regroupé avec d'autres de manière à former une Unité Génératrice de Trésorerie.

Une identification des Unités Génératrices de Trésorerie a été effectuée au sein du groupe Damartex. Elles sont principalement constituées par les entités juridiques du Groupe.

Par ailleurs et en amont du test réalisé au niveau de l'UGT et si celle-ci dispose de magasins au sein de son activité, des tests de dépréciation sur les actifs affectés aux magasins sont réalisés au niveau de chaque magasin. Ces actifs sont le droit d'utilisation (Droit au bail) et les agencements du magasin. Les éventuelles dépréciations sont comptabilisées sur le magasin concerné.

2.12 Actifs financiers

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers sont comptabilisés dans l'une des trois catégories suivantes :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- à la juste valeur par résultat.

La classification et l'évaluation des actifs financiers reposent sur deux critères : le modèle économique de l'entité (collecte de flux contractuels ou monétisation par cession) pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par résultat, ils représentent des actifs détenus à des fins de transaction. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Documents Financiers Consolidés

Les dépôts et cautionnements sont classés dans la catégorie des actifs évalués au coût amorti. Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur constatées sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession.

Il n'y a pas de titres de participation de ce type au 30 juin 2022.

2.13 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des marchandises compte tenu des perspectives d'écoulement, diminué des coûts de production et de distribution restant à être supportés pour réaliser la vente.

Les stocks de matières, de marchandises et de produits fabriqués sont évalués principalement au coût unitaire moyen pondéré.

2.14 Clients et autres débiteurs

Les créances vis-à-vis des clients et autres débiteurs sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction de la perte de crédit attendue dès la création de la créance.

2.15 Titres d'autocontrôle

Les actions Damartex détenues par le Groupe sont enregistrées en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

Les résultats de cession de ces titres nets d'impôts sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.16 Paiements en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'attribution d'actions gratuites.

Le coût des attributions d'actions est valorisé à la juste valeur des instruments à la date d'attribution.

La juste valeur a été évaluée selon le modèle de Black & Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur de l'avantage ainsi octroyé et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêts sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Le coût ainsi déterminé est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

2.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires débiteurs ainsi qu'aux caisses.

Les équivalents de trésorerie sont principalement des dépôts à terme ou des placements disponibles à la vente et sans risque.

2.18 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont il résultera pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Cette rubrique peut notamment comprendre les engagements découlant de restructurations, de litiges et d'autres risques.

Le cas échéant, les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis, que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée et si une telle mesure a été annoncée aux personnels ou à leurs représentants.

2.19 Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Concernant les engagements en matière de retraite, le Groupe, se conformant à la réglementation et aux usages en vigueur dans chaque pays, participe à des régimes de retraite ou accorde des indemnités et avantages au départ des salariés. Un recensement de ces avantages accordés a été réalisé.

Les avantages accordés sont les suivants :

- les régimes de retraite à prestations définies en France et en Grande-Bretagne ;
- les régimes de retraite à cotisations définies en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Allemagne ;
- les régimes d'indemnités de fin de carrière conventionnelles en France (prestations définies) ;
- les régimes de gratifications versées lors de l'octroi d'une médaille du travail en France (prestations définies) ;
- le régime de retraite article 83 pour certains salariés en France (cotisations définies).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestation et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale.

Pour les régimes à prestations définies, la charge nette de l'exercice correspond aux coûts des services rendus et passés, aux intérêts de la dette et aux revenus des fonds affectés à la couverture de ces engagements.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses financières (croissance des salaires, taux d'actualisation, taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie) et démographiques (âge de départ en retraite, espérance de vie, taux de rotations des effectifs).

En mai 2021, l'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La méthode d'étalement de la dette retenue initialement par Damartex pour la plupart de ses entités françaises dans le cas particulier des régimes à prestations définies est donc remise en question (cf note 2.2.1).

Les écarts actuariels générés sont comptabilisés en capitaux propres, conformément au paragraphe 93 de la norme IAS 19.

Des fonds sont affectés à la couverture d'engagement à long terme du personnel en France et en Grande-Bretagne. Ils sont gérés par un organisme externe indépendamment du Groupe. Le solde net (entre l'actif et l'engagement) est comptabilisé à l'actif en cas de sur financement par rapport à l'engagement ou au passif en cas de sous financement.

En cas de sur financement, l'actif fait l'objet d'un test de plafonnement conformément au paragraphe 58 de la norme IAS 19.

2.20 Emprunts et coûts des emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les dettes sont mesurées à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.

Après leur reconnaissance initiale, les emprunts et dettes sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.21 Impôts courants et différés

2.21.1 Impôts courants

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place en France à compter du 1^{er} juillet 2003, il est renouvelé par tacite reconduction tous les 5 ans. La quasi-totalité des sociétés françaises est comprise dans le périmètre de cette intégration au 1^{er} juillet 2021 (à l'exception des acquisitions de l'année).

Selon la convention, la charge ou le bénéfice d'impôt lié(e) à l'intégration fiscale, calculé(e) entre l'impôt réellement payé dans le cadre du résultat fiscal groupe et la somme des impôts payables individuellement, est imputable à Damartex, société tête de groupe.

De même l'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires est considérée comme un produit d'impôt pour Damartex.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes pourront être indemnisées par Damartex selon les modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vu des éléments de fait constatés à cette date.

2.21.2 Impôts différés actifs/passifs

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales. Les principales différences temporelles sont liées aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés et aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement.

Les impôts différés relatifs aux déficits fiscaux sont reconnus lorsque les conditions définies par la norme IAS 12 sont remplies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront s'imputer ;
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant que les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés n'expirent ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant la période au cours de laquelle les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Documents Financiers Consolidés

Dans la mesure où il n'est pas probable que l'entité disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôts non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

2.22 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe a décidé de continuer à appliquer les dispositions de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

Concernant les flux d'achat et de vente de marchandises et de cadeaux, le Groupe s'inscrit dans une comptabilité de couverture du risque de change, couverture basée sur des flux futurs de trésorerie.

Damartex utilise des instruments de couverture dans le cadre de sa politique de gestion du risque financier dans un objectif strict de couverture.

A la clôture, les instruments sont évalués à la Juste Valeur ("Mark to Market").

Les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie futurs ont des impacts suivants :

- les variations de valeur de sa part efficace sont enregistrées en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Elles sont recyclées en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même reconnu en résultat et ce, dans la même rubrique ;
- la valeur temps (report/déport et prime d'option de change, basis spread des cross currency swaps) est enregistrée en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Elle est prise dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le Groupe

2.23 Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en rapportant le résultat net de la période au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat net par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription existantes à la clôture de l'exercice.

2.24 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par l'ensemble des produits des activités ordinaires des sociétés intégrées.

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des catalogues (canal vente par correspondance), des magasins (canal magasins) ou des sites e-commerce (canal e-commerce) ; des ventes de gros à des distributeurs et agents (canal Wholesales) ; et des prestations de services dans les activités santé du Groupe (canal services).

Les ventes au détail proviennent des activités Fashion et Home & Lifestyle du Groupe, ainsi que l'enseigne Sédagyl dans le pôle Healthcare. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle. Les paiements peuvent être au comptant ou à la commande, à crédit ou en contre-remboursement.

Les ventes de gros sont présentes dans les activités Fashion et Home & Lifestyle et sont comptabilisées lors du transfert de propriété.

Les prestations de services concernent les enseignes Santéol, Msanté et Médical Santé du pôle Healthcare. Elles sont comptabilisées lors de la réalisation de la prestation.

Documents Financiers Consolidés

Les frais d'expédition et de transport de marchandises à destination des clients sont compris dans les ventes lorsqu'ils sont inclus dans la facturation.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises, ristournes et retours. Ces retours sont estimés de manière statistique et sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires.

2.25 Frais de publicité

Les frais de publicité comprennent principalement les cadeaux aux clients, les catalogues, les encarts, les mailings et les coûts des médias.

Ces dépenses sont comptabilisées en charges dès que la prestation est réalisée ou dès que le produit est livré.

2.26 EBITDA opérationnel

L'EBITDA opérationnel est un indicateur financier suivi au sein du Groupe. Il est composé du résultat opérationnel courant (voir note 2.27) retraité de l'ensemble des éléments calculés le composant :

- Dotations et reprises d'amortissements
- Dotations et reprises de provisions d'exploitation
- Autres charges calculées (ex : charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés)

Afin d'assurer une comparabilité et un suivi opérationnel de cet indicateur, les effets de la norme IFRS 16 sont exclus de celui-ci.

2.27 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui facilite la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Il correspond à la différence entre :

- le chiffre d'affaires réalisé d'une part, et
- les achats consommés, charges de personnel, charges externes, charges d'amortissements, charges d'amortissements des droits d'utilisation, dotations/reprises de provisions d'autre part.

2.28 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles et inhabituelles.

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui facilite la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents de montants particulièrement significatifs qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant. Ils intègrent les plus ou moins-values sur cessions d'actifs, des coûts de restructuration, des dépréciations d'immobilisations et le cas échéant, les dépréciations d'actifs liés aux tests de dépréciation.

2.29 Résultat financier

Le résultat financier est composé des produits financiers liés aux placements, aux charges financières liées à l'endettement et aux effets de change.

2.30 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne utilisées par le Président du Directoire pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources.

Les secteurs opérationnels présentant des caractéristiques économiques similaires, sur la base des indicateurs de performance examinés par le principal décideur opérationnel et des autres critères énoncés par la norme, ont fait l'objet d'un regroupement pour déterminer les secteurs à présenter.

3. FAITS MARQUANTS

Renforcement du pôle Healthcare

Le 22 juillet 2021, le Groupe a fait l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group laquelle détient 100% des titres de la société MSanté. MSanté est un prestataire de santé à domicile (PSAD) spécialisé dans la perfusion et la nutrition avec une activité exercée sur la partie ouest de la France.

Le 30 novembre 2021, le Groupe, par l'intermédiaire de la société Lellis Group, a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Optimum Médical. Installée dans le Sud de la France, la société Optimum Médical est un prestataire de santé à domicile (PSAD) également spécialisé dans la perfusion et la nutrition.

Le 28 février 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Perf-R par l'intermédiaire de la société Santéol Ile-De-France. Installée dans l'ouest parisien, Perf-R est un prestataire de santé à domicile (PSAD) spécialisé dans l'assistance respiratoire.

Le 8 mars 2022, le Groupe fait l'acquisition de 100% des titres de la société JP Consult par l'intermédiaire de la société Santéol Holding. JP Consult est un prestataire de santé à domicile (PSAD) également spécialisé dans l'assistance respiratoire avec une activité exercée sur la partie centre-est de la France.

Enfin le 29 avril 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres du groupe Médical Santé et de ses filiales. Le groupe Médical Santé, basé essentiellement dans le nord de la France propose des produits de santé pour le maintien à domicile (MAD) et des prestations de santé à domicile (PSAD).

Inflation et guerre en Ukraine

Depuis le début du conflit le 24 février dernier, la volatilité et la hausse des prix déjà constatées sur les marchés des matières premières et de l'énergie se sont intensifiées.

Les impacts économiques et financiers ainsi que la durée de cette situation sont difficiles à évaluer.

A ce stade, Damartex est essentiellement impacté au niveau de ses coûts d'énergie et de certaines matières premières. Même si le Groupe ne réalise pas de ventes vers les zones géographiques concernées, ce conflit a généré de l'incertitude dans le comportement des consommateurs entraînant des effets directs dans les activités du Groupe.

Damartex réaffirme sa stratégie déclinée au sein du plan TT 2.0. Les équipes sont entièrement mobilisées et adaptent en permanence la mise en œuvre de celle-ci afin de gérer au mieux la volatilité de l'environnement.

Les hypothèses que nous avons considérées pour clôturer nos comptes annuels, compte tenu des informations disponibles, sont celles d'un scénario temporaire, limité à un niveau régional avec un approvisionnement physique en énergie et en matières premières garanti au cours de l'exercice 2023/24.

4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 22 juillet 2021, le Groupe a procédé à l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group laquelle détient 100% des titres de la société MSanté. Cette acquisition est intégrée dans le périmètre du groupe Damartex au 1^{er} juillet 2021.

Le Groupe a également fait l'acquisition le 30 novembre 2021 de 100% des titres de la société Optimum Medical (via la société Lellis Group). Cette acquisition est intégrée au 1^{er} octobre 2021 dans les comptes consolidés du groupe Damartex.

Le 28 février 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de Perf-R (via Santéol Ile-De-France) et JP Consult le 8 mars 2022 (via Santéol Holding). Ces deux acquisitions intègrent le périmètre du groupe Damartex au 1^{er} janvier 2022.

Enfin le 29 avril 2022, Damartex a fait l'acquisition de 100% des titres du groupe Médical Santé et de ses filiales. Cette dernière acquisition intègre les comptes consolidés du Groupe au 1^{er} avril 2022.

A l'exception de l'acquisition du groupe Médical Santé, les travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été finalisés et ont conduit aux résultats suivants :

- reconnaissance de patientèles pour 2,5 millions d'euros amortie sur une durée de 15 ans ;
- comptabilisation d'impôts différés associés pour -0,6 millions d'euros.

Compte tenu de la proximité avec la date de clôture du 30 juin 2022, les travaux d'allocation du prix d'acquisition du groupe Médical Santé seront finalisés pour la clôture des comptes du 30 juin 2023.

Le tableau suivant résume les modalités de comptabilisation de ces acquisitions.

| K€ | Total |
|--|---------|
| Ecart d'acquisition | 22 797 |
| Immobilisations incorporelles | 2 486 |
| Immobilisations corporelles | 1 161 |
| Droits Utilisation | 2 894 |
| Actif financier | 54 |
| Impôts différés passif | -555 |
| Stocks | 1 109 |
| Créances clients nettes | 1 314 |
| Autres débiteurs | 151 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 563 |
| Passifs financiers | -1 107 |
| Dettes IFRS 16 | -2 126 |
| IDR | -450 |
| Provisions | 0 |
| Dettes fournisseurs | -1 781 |
| Autres dettes | -1 342 |
| Coûts d'acquisition | 25 030 |
| Moins : trésorerie acquise | -219 |
| Moins : Passifs non courants | -11 170 |
| Flux de trésorerie, nette de la trésorerie acquise | 13 641 |

En application de la méthode du goodwill complet, le goodwill résiduel s'élève à 22,8 millions d'euros. Il correspond à un vrai savoir-faire métier des équipes et un potentiel de développement sur le marché de la Prestation de Santé A Domicile (PSAD). Pour rappel, le goodwill pour le groupe Médical Santé reste provisoire au 30 juin 2022.

Documents Financiers Consolidés

Depuis leurs intégrations dans le périmètre de Damartex, ces acquisitions ont contribué au chiffre d'affaires pour 6,0 millions d'euros et au résultat net pour -0,1 millions d'euros au 30 juin 2022.

Sur une base de 12 mois représentant un exercice complet, leurs contributions auraient été environ 14 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et 0,1 millions d'euros sur le résultat net.

5. SECTEURS OPERATIONNELS

Les récentes acquisitions ne modifient pas les secteurs opérationnels existants, le Groupe reste organisé en trois secteurs d'activité distincts :

- le secteur « Fashion » regroupant les enseignes Damart, Afibel, Xandres et la Maison du Jersey qui commercialisent les articles textiles ;
- le secteur « Home & Lifestyle » regroupant les enseignes Coopers of Stortford, 3Pagen, Vitrine Magique et Delaby qui commercialisent des produits d'équipements de la personne et de la maison ;
- le secteur « Healthcare » regroupant les enseignes Sédagyl, Santéol (incluant Perf R et JP Consult), MSanté (incluant Optimum Medical) et Médical Santé, spécialisées sur le secteur de la santé et du bien vieillir à domicile.

Toutes les récentes acquisitions viennent développer le secteur Healthcare du Groupe.

Ces secteurs donnent une vision pertinente de la performance du groupe Damartex, en lien avec sa stratégie.

30 juin 2021

| <i>En milliers d'euros</i> | FASHION | HOME & LIFESTYLE | HEALTHCARE | TOTAL |
|-------------------------------|---------|---------------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 555 060 | 177 648 | 31 448 | 764 156 |
| EBITDA opérationnel | 16 981 | 14 633 | 4 623 | 36 237 |
| Résultat opérationnel courant | 6 869 | 12 573 | 2 590 | 22 032 |
| Résultat opérationnel | 6 572 | 13 379 | 1 930 | 21 881 |
| Dotations aux amortissements | 13 110 | 2 179 | 2 173 | 17 461 |
| Investissements | 8 452 | 622 | 107 | 9 180 |

30 juin 2022

| <i>En milliers d'euros</i> | FASHION | HOME & LIFESTYLE | HEALTHCARE | TOTAL |
|-------------------------------|---------|---------------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 535 486 | 147 553 | 35 939 | 718 979 |
| EBITDA opérationnel | 8 606 | -3 048 | 3 307 | 8 864 |
| Résultat opérationnel courant | 3 894 | -7 417 | 835 | -2 688 |
| Résultat opérationnel | 5 474 | -7 728 | 413 | -1 840 |
| Dotations aux amortissements | 13 529 | 3 189 | 2 738 | 19 456 |
| Investissements | 13 667 | 2 134 | 563 | 16 364 |

Documents Financiers Consolidés

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon les enseignes :

| <i>En milliers d'euros</i> | | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|
| FASHION | Damart | 428 774 | 439 447 |
| | Afibel | 80 553 | 88 448 |
| | Xandres | 26 159 | 21 726 |
| | La Maison du Jersey | 0 | 5 439 |
| | Total Fashion | 535 486 | 555 060 |
| HOME & LIFESTYLE | 3Pagen | 68 777 | 77 795 |
| | Vitrine Magique | 16 327 | 19 661 |
| | Coopers of Stortford | 62 434 | 75 900 |
| | Delaby | 15 | 4 292 |
| | Total Home & Lifestyle | 147 553 | 177 648 |
| HEALTHCARE | Sedagyl | 20 655 | 22 753 |
| | Santéol | 10 293 | 8 695 |
| | MSanté | 2 343 | 0 |
| | Médical Santé | 2 649 | 0 |
| | Total Healthcare | 35 939 | 31 448 |
| TOTAL | 718 979 | 764 156 | |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon les canaux de distribution :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Ventes par correspondance | 382 111 | 459 234 |
| E-Commerce | 129 227 | 137 904 |
| Magasins | 170 164 | 137 854 |
| Wholesales | 22 193 | 20 469 |
| Services | 15 284 | 8 695 |
| TOTAL | 718 979 | 764 156 |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon la localisation des clients :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|----------------|----------------|
| France | 349 166 | 368 201 |
| Bénélux | 99 472 | 89 985 |
| Grande-Bretagne | 193 557 | 218 433 |
| Allemagne | 62 690 | 70 516 |
| Autriche | 6 200 | 7 279 |
| Suisse | 7 893 | 9 718 |
| Tunisie | 0 | 24 |
| TOTAL | 718 979 | 764 156 |

6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|---------------------|---------------------|
| Résultat net sur cession d'éléments d'actifs | 409 | 1 946 |
| Autres produits opérationnels | 409 | 1 946 |
| Autres éléments opérationnels | -796 | -1 857 |
| Autres charges opérationnelles | -796 | -1 857 |
| Dépréciations d'actifs | 1 235 | -240 |
| TOTAL | 848 | -151 |

Le résultat net sur cession d'actifs comprend principalement la cession d'un magasin dont Damart était propriétaire, cet actif était classé en actifs destinés à être cédés au 30 juin 2021.

Les autres charges opérationnelles sont composées de la poursuite de la mise en place d'évolutions organisationnelles (démarrées il y a deux exercices) et de divers éléments non récurrents (litiges, risques, ...).

Les dépréciations d'actifs se composent de reprises sur dépréciations liées à la diminution du risque sur les pertes de valeur comptabilisées précédemment (cf note 14).

Au 30 juin 2021 les autres charges opérationnelles étaient principalement liées à la cession d'un entrepôt logistique en Allemagne et à la poursuite de la mise en place d'évolutions organisationnelles (démarrées au 30 juin 2020).

7. RESULTAT FINANCIER

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Produits financiers | 1 015 | 123 |
| Effets de change | 105 | 2 301 |
| Produits financiers | 1 120 | 2 424 |
| Charges financières | -482 | -1 694 |
| Charges financières liés aux passifs d'engagements locatifs | -959 | -1 440 |
| Charges financières | -1 441 | -3 134 |
| TOTAL | -321 | -710 |

8. IMPOTS

8.1 Impôts sur le résultat

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|---------------------|---------------------|
| RESULTAT AVANT IMPOT | -2 160 | 21 171 |
| <i>Taux de l'impôt</i> | <i>27,50%</i> | <i>28,00%</i> |
| Impôt théorique au taux d'impôt applicable | -594 | 5 928 |
| Différences de taux (*) | -780 | -1 054 |
| Déficits non activés (+ : non reconnus ; - : utilisés) | 5 278 | 980 |
| Crédits d'impôts | -240 | 139 |
| Charges non déductibles et divers | 5 | -1 119 |
| Charge totale d'impôt au compte de résultat consolidé | 3 669 | 4 874 |
| Dont impôt exigible | 1 978 | 4 810 |
| Dont impôt différé | 1 691 | 64 |
| <i>Taux effectif d'imposition</i> | -169,9% | <i>23,0%</i> |

(*) Essentiellement liées aux activités hors de France ayant un taux d'impôts différents (Grande-Bretagne, Tunisie).

8.2 Impôts différés

Un actif net d'impôt différé n'est constaté que s'il est probable que l'entité disposera dans les prochains exercices d'un bénéfice imposable supérieur aux pertes existantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable. Cette probabilité est mesurée au 30 juin 2022 à partir des budgets, plans à moyen terme approuvés par la Direction au cours de l'exercice actuel et des dispositions fiscales en vigueur dans chacun des pays.

L'impôt est alors activé à hauteur des résultats prévus lors des trois prochains exercices.

Le tableau suivant présente le montant des déficits pour le Groupe ainsi que la répartition entre l'activation ou non de ses déficits :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2021 | | |
|----------------------------|---------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| | Base | Montant impôts activés | Montant impôts non activés |
| Benelux | 11 979 | | 2 994 |
| Grande-Bretagne | 456 | 22 | 65 |
| Allemagne | 1 768 | 548 | |
| France | 65 195 | | 18 255 |
| Suisse | 6 349 | | 1 460 |
| TOTAL | 85 747 | 570 | 22 774 |

Documents Financiers Consolidés

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | | |
|----------------------------|----------------|---------------------------|-------------------------------|
| | Base | Montant impôts activés | Montant impôts non activés |
| Benelux | 13 285 | | 3 321 |
| Grande-Bretagne | 532 | 121 | 0 |
| Allemagne | 8 437 | | 2 615 |
| France | 72 204 | | 18 650 |
| Suisse | 7 652 | | 1 760 |
| TOTAL | 102 110 | 121 | 26 347 |

8.3 Analyse par pays

Impôts différés actifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Tunisie | 145 | 119 |
| France | 0 | 698 |
| TOTAL | 145 | 817 |

Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Allemagne | 6 425 | 6 091 |
| Benelux | 1 035 | 1 190 |
| Grande-Bretagne | 5 324 | 4 796 |
| France | 4 927 | 0 |
| TOTAL | 17 711 | 12 077 |

Documents Financiers Consolidés

8.4 Analyse par nature

Impôts différés actifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|--------------|--------------|
| IDA liés aux avantages du personnel | 2 132 | 2 974 |
| IDA liés aux dettes fiscales et sociales | 1 449 | 1 788 |
| IDA sur instruments de couverture de change | 0 | 79 |
| IDA sur programme fidélité | 219 | 303 |
| IDA sur frais de publicité | 165 | 224 |
| IDA sur différences temporaires | 1 802 | 1 406 |
| IDA sur report déficitaires | 121 | 26 |
| IDA sur restructuration | 0 | 1 349 |
| IDA Autres | 1 009 | 1 511 |
| Compensation IDA/IDP | -6 752 | -8 843 |
| TOTAL | 145 | 817 |

Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|---------------|---------------|
| IDP liés aux avantages du personnel | 2 116 | 1 207 |
| IDP sur immobilisations (in)corporelles | 4 368 | 4 547 |
| IDP sur IFRS 16 - Contrat de location | 1 585 | 1 507 |
| IDP sur instruments de couverture de change | 2 968 | 0 |
| IDP sur autres différences temporaires | 51 | 43 |
| IDP liés aux marques et patientèles | 12 299 | 11 856 |
| Autres | 1 076 | 1 759 |
| Compensation IDA/IDP | -6 752 | -8 843 |
| TOTAL | 17 711 | 12 077 |

Impôts différés, charge de l'exercice

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|--------------|--------------|
| ID liés aux méthodes de provisions | 0 | -249 |
| ID liés aux avantages du personnel | -189 | -94 |
| ID sur immobilisations (in)corporelles | -202 | 499 |
| ID sur autres différences temporaires, sociales et fiscales | 2 007 | -149 |
| ID sur instruments de couverture de change | 592 | -85 |
| ID liés aux activations des déficits | -98 | 346 |
| Autres | -419 | -204 |
| TOTAL | 1 691 | 64 |

Documents Financiers Consolidés

9. RESULTAT PAR ACTION

| | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros) | -5 792 | 16 243 |
| Nombre moyen d'actions | 11 598 500 | 9 834 125 |
| Nombre moyen d'actions propres | 425 356 | 479 855 |
| Nombre d'actions à retenir | 11 173 144 | 9 354 270 |
| Résultat net par action (en euros) | -0,52 | 1,74 |
| Effet de la dilution | | |
| Effet dilutif (SO et AGA) | -58 075 | -39 029 |
| Nombre d'actions à retenir | 11 173 144 | 9 354 270 |
| Résultat net dilué par action (en euros) | -0,52 | 1,74 |

Mouvements sur la période concernant les actions propres :

| | 30 JUIN 2021 | ACHATS | VENTES | +/- VALUES REALISEES | 30 JUIN 2022 |
|------------------------------------|--------------|------------|---------------|-------------------------|--------------|
| Nombre d'actions propres | 434 462 | 30 188 | -48 149 | | 416 501 |
| Prix moyen (en euros) | 20,71 | | | | 20,46 |
| TOTAL (en milliers d'euros) | 8 997 | 568 | -1 014 | -29 | 8 522 |

10. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| <i>En milliers d'euros</i> | INSTRUMENT DE COUVERTURE DE CHANGE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|--|------------------------|--------------------------------------|--------------|
| Variation de valeur | -2 379 | 3 698 | 889 | 2 208 |
| Recyclage en résultat | 1 050 | | | 1 050 |
| Effets d'impôts | 420 | 0 | -161 | 259 |
| TOTAL | -909 | 3 698 | 728 | 3 517 |

| <i>En milliers d'euros</i> | INSTRUMENT DE COUVERTURE DE CHANGE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | 30 JUIN 2022 |
|----------------------------|--|------------------------|--------------------------------------|--------------|
| Variation de valeur | 11 351 | 339 | 3 482 | 15 172 |
| Recyclage en résultat | -2 424 | | | -2 424 |
| Effets d'impôts | -2 455 | 0 | -1 448 | -3 903 |
| TOTAL | 6 472 | 339 | 2 033 | 8 845 |

Documents Financiers Consolidés

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | | | 30 JUIN 2021 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | BRUT | AMORT. ET DEP. | NET | NET |
| Goodwill | 72 592 | -7 543 | 65 049 | 42 253 |
| Brevets, licences, logiciels | 57 001 | -45 405 | 11 596 | 15 080 |
| Marques | 75 734 | -32 871 | 42 863 | 42 865 |
| Autres immobilisations incorporelles | 22 455 | -4 195 | 18 260 | 11 991 |
| TOTAL | 227 782 | -90 014 | 137 768 | 112 190 |

11.1 Valeur brute

| <i>En milliers d'euros</i> | GOODWILL | BREVETS, LICENCES, LOGICIELS | MARQUES | AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | TOTAL |
|--------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------|--|----------------|
| Au 30 juin 2021 | 49 796 | 53 789 | 75 236 | 15 528 | 194 349 |
| Acquisitions | 0 | 838 | 0 | 8 015 | 8 853 |
| Cessions | 0 | -710 | -30 | -426 | -1 166 |
| Effets de variations de change | -1 | 54 | 202 | 0 | 255 |
| Variation de périmètre | 22 797 | 120 | 326 | 2 466 | 25 709 |
| Autres mouvements | 0 | 2 910 | 0 | -3 127 | -217 |
| Au 30 juin 2022 | 72 592 | 57 001 | 75 734 | 22 455 | 227 782 |

Les autres mouvements se composent essentiellement de mouvements entre immobilisations en cours et logiciel (liés à l'activation ou à l'abandon de projet informatique).

11.2 Amortissements et dépréciations

| <i>En milliers d'euros</i> | GOODWILL | BREVETS, LICENCES, LOGICIELS | MARQUES | AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | TOTAL |
|-------------------------------------|---------------|------------------------------------|----------------|--|----------------|
| Au 30 juin 2021 | -7 543 | -38 708 | -32 371 | -3 538 | -82 160 |
| Amortissements et dépréciations | 0 | -7 179 | 30 | -658 | -7 807 |
| Cessions | 0 | 634 | 0 | 0 | 634 |
| Effets de variations de change | 0 | -52 | -204 | 0 | -255 |
| Variation de périmètre | 0 | -100 | -326 | 0 | -426 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 30 juin 2022 | -7 543 | -45 405 | -32 871 | -4 195 | -90 014 |
| Valeur nette au 30 juin 2022 | 65 049 | 11 596 | 42 863 | 18 260 | 137 768 |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 14.

11.3 Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaille par secteur opérationnel comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | | GOODWILL | MARQUES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|----------------------|---------------|----------------|---------------|--------------|
| Fashion | Damart | 3 711 | 8 970 | 12 681 | 12 681 |
| | Afibel | 0 | 30 | 30 | 30 |
| | Xandres | 0 | 1 574 | 1 574 | 1 574 |
| Home&Lifestyle | 3 Pagen | 4 213 | 19 425 | 23 638 | 23 638 |
| | Coopers of Stortford | 9 036 | 12 864 | 21 900 | 21 903 |
| Healthcare | Santéol | 28 700 | 0 | 28 700 | 25 292 |
| | MSanté | 13 907 | 0 | 13 907 | 0 |
| | Médical Santé | 5 482 | 0 | 5 482 | 0 |
| TOTAL | 65 049 | 42 863 | 107 912 | 85 118 | |

Documents Financiers Consolidés

Le goodwill de Médical Santé est provisoire au 30 juin 2022, les travaux d'affectation du prix d'acquisition seront réalisés au pour la clôture du 30 juin 2023.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| En milliers d'euros | 30 JUIN 2022 | | | 30 JUIN 2021 |
|---|----------------|-----------------|---------------|---------------|
| | BRUT | AMORT. ET DEP. | NET | NET |
| Terrain | 6 461 | -232 | 6 229 | 6 238 |
| Constructions | 73 758 | -48 070 | 25 688 | 27 456 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 40 857 | -35 433 | 5 424 | 4 994 |
| Autres immobilisations corporelles | 113 283 | -91 320 | 21 963 | 19 879 |
| Immobilisations corporelles en cours | 927 | 0 | 927 | 494 |
| TOTAL | 235 286 | -175 056 | 60 230 | 59 060 |

12.1 Valeur brute

| En milliers d'euros | TERRAIN | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGE | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS | TOTAL |
|--------------------------------|--------------|---------------|---|--|--|----------------|
| | | | | | | TOTAL |
| Au 30 juin 2021 | 6 470 | 73 394 | 37 685 | 108 773 | 494 | 226 815 |
| Acquisitions | 0 | 370 | 1 111 | 5 509 | 521 | 7 511 |
| Cessions | -9 | -7 | -223 | -3 466 | 0 | -3 705 |
| Effets de variations de change | 0 | -3 | 2 | -1 | -1 | -4 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 2 257 | 2 164 | 32 | 4 453 |
| Autres mouvements | 0 | 4 | 25 | 305 | -119 | 215 |
| Au 30 juin 2022 | 6 461 | 73 758 | 40 857 | 113 283 | 927 | 235 285 |

12.2 Amortissements et dépréciations

| En milliers d'euros | TERRAIN | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGE | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS | TOTAL |
|-------------------------------------|--------------|----------------|---|--|--|-----------------|
| | | | | | | TOTAL |
| Au 30 juin 2021 | -232 | -45 938 | -32 691 | -88 893 | 0 | -167 753 |
| Amortissements et dépréciations | 0 | -2 141 | -1 212 | -4 190 | 0 | -7 543 |
| Cessions | 0 | 1 | 219 | 3 302 | 0 | 3 522 |
| Effets de variations de change | 0 | 7 | 0 | 3 | 0 | 10 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | -1 749 | -1 542 | 0 | -3 291 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 30 juin 2022 | -232 | -48 070 | -35 433 | -91 320 | 0 | -175 055 |
| Valeur nette au 30 juin 2022 | 6 229 | 25 688 | 5 424 | 21 963 | 927 | 60 230 |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 14.2.

Documents Financiers Consolidés

13. CONTRAT DE LOCATION

13.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi par nature d'actif :

| En milliers d'euros | 30 JUIN 2022 | | | 30 JUIN 2021 |
|--------------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| | BRUT | AMORT. ET DEP. | NET | NET |
| Droits au bail | 7 676 | -3 724 | 3 952 | 4 184 |
| Terrain et Constructions | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Baux commerciaux | 116 462 | -46 006 | 70 457 | 76 930 |
| Autres | 12 467 | -6 266 | 6 201 | 4 756 |
| TOTAL | 136 605 | -55 996 | 80 610 | 85 870 |

Les baux commerciaux correspondent essentiellement aux contrats de locations immobilières relatifs aux activités magasins du Groupe.

La catégorie Autres porte sur les contrats de location relatifs aux véhicules, aux biens informatiques et industriels.

13.1.1 Valeur brute

| En milliers d'euros | DROITS AU BAIL | TERRAINS ET CONSTRUCTIONS | BAUX COMMERCIAUX | AUTRES | TOTAL |
|--------------------------------|----------------|---------------------------|------------------|--------|---------|
| Au 30 juin 2021 | 8 880 | 0 | 106 892 | 8 431 | 124 203 |
| Acquisitions | 0 | 0 | 8 553 | 1 182 | 9 735 |
| Cessions | -1 204 | 0 | -373 | 0 | -1 577 |
| Effets de variations de change | 0 | 0 | -1 | 0 | -1 |
| Variation de périmètre | 0 | 0 | 1 391 | 2 854 | 4 245 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 30 juin 2022 | 7 676 | 0 | 116 462 | 12 467 | 136 605 |

13.1.2 Amortissements et dépréciations

| En milliers d'euros | DROITS AU BAIL | TERRAINS ET CONSTRUCTIONS | BAUX COMMERCIAUX | AUTRES | TOTAL |
|---------------------------------|----------------|---------------------------|------------------|--------|---------|
| Au 30 juin 2021 | -4 696 | 0 | -29 962 | -3 675 | -38 333 |
| Amortissements et dépréciations | 144 | 0 | -16 429 | -1 830 | -18 115 |
| Cessions | 828 | 0 | 373 | 0 | 1 201 |
| Effets de variations de change | 0 | 0 | 12 | 0 | 12 |
| Entrée périmètre | 0 | 0 | 0 | -761 | -761 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 30 juin 2022 | -3 724 | 0 | -46 006 | -6 266 | -55 996 |
| Valeur nette au 30 juin 2022 | 3 952 | 0 | 70 457 | 6 201 | 80 610 |

13.2 Passifs d'engagements locatifs

Les passifs d'engagements locatifs se décomposent ainsi :

| En milliers d'euros | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| A un an au plus | 17 674 | 15 337 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 48 377 | 49 973 |
| A plus de cinq ans | 10 143 | 16 395 |
| TOTAL | 76 194 | 81 705 |

Documents Financiers Consolidés

La variation des engagements locatifs au cours de l'exercice est constituée des éléments suivants :

| <i>En milliers d'euros</i> | TOTAL |
|---|---------------|
| Au 30 juin 2021 | 81 705 |
| Mise en place nouveaux contrats de location | 9 733 |
| Remboursement des passifs | -17 971 |
| Effets de variations de change | 11 |
| Variation de périmètre | 2 716 |
| Au 30 juin 2022 | 76 194 |

14. IMMOBILISATIONS - TEST DE PERTE DE VALEUR

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 2.2.1. Les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont décomposés dans la note 11.3.

14.1 Hypothèses retenues

Le taux de croissance annuel moyen de l'activité dans les phases budget et plan à moyen terme, établis sur une durée de 5 ans pour les UGT en retournement, 6 ans pour les UGT en phase de croissance et 4 ans pour les autres, est basé sur des données historiques de la société. Les taux de croissance à l'infini retenus au 30 juin 2022 sont :

- 0,5% pour les UGT du secteur opérationnel « Fashion » (idem au 30 juin 2021), sauf pour l'enseigne haut de gamme où le taux de 1% a été retenu au 30 juin 2022 idem au 30 juin 2021 ;
- 1% pour les UGT du secteur opérationnel « Home & Lifestyle » idem au 30 juin 2021 ;
- 2% pour les UGT du secteur opérationnel « Healthcare », idem au 30 juin 2021.

Le Groupe a retenu le WACC (coût moyen pondéré du capital) comme taux d'actualisation du cash-flow, il s'agit d'un taux avant impôt. Ses composantes sont principalement le taux des OAT à 10 ans (0,83%) associé à une prime de risque (9%).

Le taux retenu pour cet exercice s'élève à 12% (30 juin 2021 : 9,6%).

Comme pour chaque exercice, la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.

Les différentes activités du Groupe se situant dans un environnement relativement homogène, les hypothèses présentées ci-dessus ont été appliquées à l'ensemble des UGT.

Le Groupe a intégré la norme IFRS 16 dans les tests de dépréciation établis au 30 juin 2022. La méthode retenue consiste à intégrer les droits d'utilisation dans la valeur testée, nets des passifs liés aux engagements locatifs. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont également retraitées dans l'EBITDA retenu pour les tests.

Documents Financiers Consolidés

14.2 Tests de dépréciation

Au 30 juin 2022, l'activité magasin revient à une situation proche d'avant pandémie, une partie des risques (essentiellement sur la partie corporelle des immobilisations) a été reprise. Par mesure de prudence, les dépréciations comptabilisées sur la partie incorporelle du réseau magasin (notamment sur les droits au bail) a été conservée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2022.

| En millions d'euros | FASHION | | | HOME & LIFESTYLE | | HEALTHCARE | | | TOTAL |
|---|--------------|----------|------------|------------------|----------------------|-------------|----------|---------------|--------------|
| | DAMART | AFIBEL | XANDRES | 3PAGEN | COOPERS OF STORTFORD | SANTEOL | MSanté | Médical Santé | |
| Paramètres retenus dans les analyses DCF | | | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 9,6% | 9,6% | 9,6% | 9,6% | 9,6% | 9,6% | | | |
| Taux de croissance long terme | 0,5% | 0,5% | 1,0% | 2,0% | 2,0% | 2,0% | | | |
| Valeur nette comptable des actifs à durée d'utilité indéterminée au 30 juin 2021 | | | | | | | | | |
| Valeur nette comptable - Goodwill | 3,7 | - | - | 4,2 | 9,0 | 25,3 | - | - | 42,2 |
| Valeur nette comptable - Marque | 9,0 | - | 1,4 | 19,4 | 12,9 | - | - | - | 42,7 |
| Valeur nette comptable - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail | 3,8 | - | 0,5 | - | - | - | - | - | 4,3 |
| Total | 16,5 | - | 1,9 | 23,6 | 21,9 | 25,3 | - | - | 89,3 |
| Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée en 2020/2021 | | | | | | | | | |
| Dépréciation - Goodwill | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dépréciation - Marque | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dépréciation - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail | (0,2) | - | - | - | - | - | - | - | (0,2) |
| Total | (0,2) | - | - | - | - | - | - | - | (0,2) |
| Valeur nette comptable au 30 juin 2021 après dépréciation - Total | 16,3 | - | 1,9 | 23,6 | 21,9 | 25,3 | - | - | 89,1 |

| En millions d'euros | FASHION | | | HOME & LIFESTYLE | | HEALTHCARE | | | TOTAL |
|---|-------------|----------|------------|------------------|----------------------|-------------|-------------|---------------|--------------|
| | DAMART | AFIBEL | XANDRES | 3PAGEN | COOPERS OF STORTFORD | SANTEOL | MSanté | Médical Santé | |
| Paramètres retenus dans les analyses DCF | | | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 12,0% | 12,0% | 12,0% | 12,0% | 12,0% | 11,7% | | | |
| Taux de croissance long terme | 0,5% | 0,5% | 1,0% | 2,0% | 2,0% | 2,0% | | | |
| Valeur nette comptable des actifs à durée d'utilité indéterminée au 30 juin 2022 | | | | | | | | | |
| Valeur nette comptable - Goodwill | 3,7 | - | - | 4,2 | 9,0 | 28,7 | 13,9 | 5,5 | 65,0 |
| Valeur nette comptable - Marque | 9,0 | - | 1,6 | 19,4 | 12,9 | - | - | - | 42,9 |
| Valeur nette comptable - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail | 3,2 | - | 0,7 | - | - | - | - | - | 3,9 |
| Total | 15,9 | - | 2,3 | 23,6 | 21,9 | 28,7 | 13,9 | 5,5 | 111,8 |
| Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée en 2021/2022 | | | | | | | | | |
| Dépréciation - Goodwill | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dépréciation - Marque | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dépréciation - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Valeur nette comptable au 30 juin 2022 après dépréciation - Total | 15,9 | - | 2,3 | 23,6 | 21,9 | 28,7 | 13,9 | 5,5 | 111,8 |

Compte tenu de l'amélioration vue sur l'activité magasin, une reprise de 1,2 M€ a été comptabilisée dans le compte de résultat sur la ligne *Dépréciations d'actifs* au 30 juin 2022.

Pour tous les autres actifs testés, la valeur recouvrable s'est toujours révélée supérieure à la valeur nette comptable, aucune autre dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2022.

14.3 Sensibilités aux changements d'hypothèses

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation notamment sur le WACC et sur le taux de croissance à l'infini. Les résultats sont les suivants :

| En millions d'euros | Hausse de 1% du taux WACC | Baisse de 0,5% du taux de croissance à l'infini |
|---------------------|---|---|
| | Variation de dépréciation (- : dépréciation complémentaire) | (0,5) |

Les résultats de ces tests de sensibilité ne remettent pas en question l'absence de dépréciation sur l'exercice.

Documents Financiers Consolidés

15. STOCKS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Valeurs brutes | 159 562 | 135 595 |
| Dépréciation | -17 075 | -23 150 |
| TOTAL | 142 487 | 112 445 |

16. CREANCES CLIENTS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Valeurs brutes | 43 916 | 45 663 |
| Dépréciation | -4 338 | -4 521 |
| TOTAL | 39 577 | 41 142 |

Echéancier des créances clients

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Non échues et non dépréciées | 30 401 | 28 414 |
| Echues, non dépréciées < 30 jours | 5 915 | 11 359 |
| Echues, non dépréciées > 30 jours | 3 168 | 552 |
| Echues et dépréciées | 4 431 | 5 338 |
| TOTAL | 43 916 | 45 663 |

Risque clients

La très grande majorité des clients sont des particuliers, les créances sont donc individuellement très faibles.

Le risque clients porte sur les clients réglant à la réception de commande ou ceux à qui nous accordons un délai de paiement. Des provisions sont comptabilisées en fonction des probabilités de recouvrement pour faire face à ce risque.

17. AUTRES DEBITEURS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Avances et acomptes versés | 5 325 | 6 208 |
| Charges constatées d'avance | 5 146 | 3 820 |
| Autres créances | 6 288 | 3 012 |
| TOTAL | 16 759 | 13 041 |

Documents Financiers Consolidés

18. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|-------|--------------|--------------|
| Comptes bancaires | | 14 131 | 60 629 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 14 131 | 60 629 |
| Concours bancaires | 20 | -55 578 | -34 549 |
| Trésorerie à la clôture | | -41 447 | 26 080 |

19. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se ventilent de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Capital émis | 57 992 | 57 992 |
| Réserve légale | 9 458 | 9 458 |
| Prime d'émission | 100 410 | 100 410 |
| Ecart de conversion | -9 750 | -10 090 |
| Autres réserves | 4 914 | -16 530 |
| Résultat net | -5 830 | 16 296 |
| TOTAL | 157 195 | 157 536 |

Au 30 juin 2022, le capital social est composé de 11.598.300 actions entièrement libérées de valeur nominale de 5 euros.

Compte tenu de l'impact du contexte dégradé et de la poursuite du plan de transformation du Groupe, le Directoire proposera la distribution d'un dividende de 0,10 € par action lors de l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre 2022.

Pour rappel, le dividende au titre de l'exercice clos en 2021 était de 0,40€ par action.

Documents Financiers Consolidés

20. DETTES FINANCIERES

20.1 Analyse par catégorie

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|-------|---------------|---------------|
| Emprunts bancaires | | 980 | 0 |
| Dettes financières diverses | | 5 597 | 60 |
| Dettes financières à plus d'un an | | 6 577 | 60 |
| Emprunts bancaires | | 0 | 100 |
| Concours bancaires | 18 | 55 578 | 34 549 |
| Dettes financières à moins d'un an | | 55 578 | 34 649 |
| DETTES FINANCIERES | | 62 155 | 34 709 |

Les dettes financières diverses contiennent majoritairement les paiements différés des titres des sociétés acquises sur l'exercice.

20.2 Analyse par taux

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Taux variable | 55 578 | 34 649 |
| Taux fixe | 6 577 | 60 |
| TOTAL | 62 155 | 34 709 |

20.3 Analyse par devise

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| GBP | | |
| EUR | 62 155 | 34 709 |
| USD | | |
| TOTAL | 62 155 | 34 709 |

20.4 Les covenants

Le Groupe dispose de lignes de financement d'un montant total de 120 millions assortis de covenants financiers spécifiant un niveau d'endettement net maximum par rapport à l'EBITDA et aux capitaux propres du Groupe.

Compte tenu de l'environnement particulier actuel et des acquisitions réalisées au cours de l'exercice, le Groupe a obtenu en juillet et août 2022, de l'ensemble de ses partenaires bancaires, un « covenant holiday » impliquant l'absence de test des covenants financiers au 30 juin 2022.

Les conditions au 30 juin 2023 restent inchangées.

Documents Financiers Consolidés

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

| <i>En milliers d'euros</i> | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------------|
| | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR | JUSTE VALEUR PAR RESULTAT | COUT AMORTI | INSTRUMENTS DERIVES |
| Clients | 41 142 | 41 142 | | 41 142 | |
| Trésorerie | 60 629 | 60 629 | | 60 629 | |
| Dépôts et cautions | 1 639 | 1 639 | | 1 639 | |
| Actifs financiers | | 0 | | | |
| Instruments dérivés actifs | 1 223 | 1 223 | | | 1 223 |
| Instruments financiers actifs | 104 633 | 104 633 | 0 | 103 410 | 1 223 |
| Concours bancaires | -34 549 | -34 549 | | -34 549 | |
| Dettes financières diverses | -160 | -160 | | -160 | |
| Instruments dérivés passifs | -1 502 | -1 502 | | | -1 502 |
| Fournisseurs | -109 853 | -109 853 | | -109 853 | |
| Instruments financiers passifs | -146 064 | -146 064 | 0 | -144 562 | -1 502 |
| TOTAL AU 30 JUIN 2021 | -41 431 | -41 431 | 0 | -41 152 | -279 |

| <i>En milliers d'euros</i> | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------------|
| | VALEUR COMPTABLE | JUSTE VALEUR | JUSTE VALEUR PAR RESULTAT | COUT AMORTI | INSTRUMENTS DERIVES |
| Clients | 39 577 | 39 577 | | 39 577 | |
| Trésorerie | 14 131 | 14 131 | | 14 131 | |
| Dépôts et cautions | 1 661 | 1 661 | | 1 661 | |
| Actifs financiers | | 0 | | | |
| Instruments dérivés actifs | 11 179 | 11 179 | | | 11 179 |
| Instruments financiers actifs | 66 549 | 66 549 | 0 | 55 370 | 11 179 |
| Concours bancaires | -55 578 | -55 578 | | -55 578 | |
| Emprunts bancaires | -980 | -980 | | -980 | |
| Dettes financières diverses | -5 597 | -5 597 | | -5 597 | |
| Instruments dérivés passifs | -386 | -386 | | | -386 |
| Fournisseurs | -114 066 | -114 066 | | -114 066 | |
| Instruments financiers passifs | -176 607 | -176 607 | 0 | -176 221 | -386 |
| TOTAL AU 30 JUIN 2022 | -110 058 | -110 058 | 0 | -120 851 | 10 793 |

La juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur est déterminée par référence à des données de marché (niveau 2 défini par la norme IFRS 7).

Pour faire face à cet engagement, pour rappel, le Groupe dispose de lignes de financement d'un montant total de 120 millions d'euros.

Documents Financiers Consolidés

22. DETTES FINANCIERES NETTES

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|-------|----------------|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18 | 14 131 | 60 629 |
| Dettes financières | 20 | -62 155 | -34 709 |
| TOTAL | | -48 024 | 25 920 |

La variation de la dette financière nette s'analyse ainsi :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2021 | Variation de trésorerie | Effets des variations de change | Variation de périmètre | Autres | 30 JUIN 2022 |
|---|---------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------|----------|----------------|
| Emprunt bancaire | 0 | 128 | | -1 108 | | -980 |
| Dettes financières diverses | -60 | 60 | | -5 597 | | -5 597 |
| Dettes financières à plus d'un an | -60 | 188 | 0 | -6 705 | 0 | -6 577 |
| Emprunts bancaires | -100 | 100 | | | | 0 |
| Dettes financières diverses | 0 | | | | | 0 |
| Dettes financières à moins d'un an | -100 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 60 629 | -47 226 | 8 | 720 | | 14 131 |
| Concours bancaire | -34 549 | -20 871 | -4 | -154 | | -55 578 |
| Trésorerie | 26 080 | -68 097 | 4 | 566 | 0 | -41 447 |
| Dette fin. Nette (-) ; Excédent fin. Net (+) | 25 920 | -67 809 | 4 | -6 139 | 0 | -48 024 |

23. ENGAGEMENT D'ACHATS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

| <i>En milliers d'euros</i> | NOTES | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|-------|--------------|--------------|
| A mois d'un an | | 0 | 0 |
| Entre un an et cinq ans | | 5 815 | 0 |
| A plus de cinq ans | | 0 | 0 |
| TOTAL | | 5 815 | 0 |

Suite aux acquisitions réalisés sur l'exercice sur le secteur « Healthcare », le Groupe a mis en place des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle. La variation de ces engagements seront comptabilisés en contrepartie des réserves part du Groupe.

24. AVANTAGES AU PERSONNEL

24.1 Actifs liés aux avantages au personnel

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | | | 30 JUIN 2021 |
|--|-------------------|----------------------|--------------|--------------|
| | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ACTIFS NETS | ACTIFS NETS |
| Indemnité départ à la retraite Grande-Bretagne | -18 644 | 24 847 | 6 204 | 6 354 |
| TOTAL | -18 644 | 24 847 | 6 204 | 6 354 |

24.2 Passifs liés aux avantages au personnel

| En milliers d'euros | 30 JUIN 2022 | | | 30 JUIN 2021 |
|--|-------------------|----------------------|----------------|----------------|
| | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | PASSIFS NETS | PASSIFS NETS |
| Indemnité départ à la retraite France | -8 822 | 787 | -8 035 | -9 067 |
| Indemnité départ à la retraite Allemagne | -7 672 | | -7 672 | -10 893 |
| Provision préretraite Belgique | -242 | | -242 | -220 |
| Participation légale France | -26 | | -26 | -25 |
| TOTAL | -16 762 | 787 | -15 975 | -20 204 |

24.3 Charges comptabilisées

Les avantages au personnel ont impacté le compte de résultat consolidé de la manière suivante :

| En milliers d'euros | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Coûts des services rendus | -986 | -964 |
| Coûts financiers nets | -497 | -565 |
| Charges nettes de l'exercice | -1 484 | -1 529 |
| Dont comptabilisé | | |
| en charges de personnel | -986 | -964 |
| en charges financières | -497 | -565 |
| en autres charges opérationnelles | 0 | 0 |

24.4 Analyse par pays

Indemnité de départ à la retraite en France :

| En milliers d'euros | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2020 | -9 082 | 1 270 | -7 812 |
| Variation de périmètre | 25 | | 25 |
| Charges nettes de l'exercice | -1 056 | 9 | -1 047 |
| - Coûts des services rendus | -981 | 0 | -981 |
| - Coûts financiers | -75 | 0 | -75 |
| - Rendement attendu du fonds | 0 | 9 | 9 |
| Cotisations versées | 0 | 0 | 0 |
| Prestations servies | 310 | -311 | -1 |
| Ecart actuariels générés | -109 | -98 | -207 |
| Au 30 juin 2021 | -9 912 | 869 | -9 042 |
| Evolution normative IFRIC | 917 | | 917 |
| Charges nettes de l'exercice | -1 026 | 17 | -1 009 |
| - Coûts des services rendus | -961 | 0 | -961 |
| - Coûts financiers | -65 | 0 | -66 |
| - Rendement attendu du fonds | 0 | 17 | 17 |
| Cotisations versées | 0 | 0 | 0 |
| Prestations servies | 370 | -117 | 252 |
| Ecart actuariels générés | 829 | 18 | 846 |
| Au 30 juin 2022 | -8 822 | 787 | -8 035 |

Documents Financiers Consolidés

Indemnité de départ à la retraite en Grande-Bretagne :

| <i>En milliers d'euros</i> | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|---|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2020 | -25 647 | 30 545 | 4 898 |
| Charges nettes de l'exercice | -558 | 443 | -115 |
| - <i>Coûts des services rendus</i> | -142 | | -142 |
| - <i>Coûts des services passés (égalité du minimum garanti)</i> | -45 | | -45 |
| - <i>Coûts financiers</i> | -371 | | -371 |
| - <i>Rendement attendu du fonds</i> | | 443 | 443 |
| Cotisations versées | | 117 | 117 |
| Prestations servies | 1 810 | -1 810 | 0 |
| Ecarts actuariels générés | 666 | 441 | 1 107 |
| Ecarts de conversion | -1 559 | 1 906 | 347 |
| Au 30 juin 2021 | -25 288 | 31 642 | 6 354 |
| Charges nettes de l'exercice | -579 | 599 | 20 |
| - <i>Coûts des services rendus</i> | -104 | | -104 |
| - <i>Coûts des services passés (égalité du minimum garanti)</i> | 0 | | 0 |
| - <i>Coûts financiers</i> | -475 | | -475 |
| - <i>Rendement attendu du fonds</i> | | 599 | 599 |
| Cotisations versées | | 295 | 295 |
| Prestations servies | 1 446 | -1 446 | 0 |
| Ecarts actuariels générés | 5 862 | -6 328 | -466 |
| Ecarts de conversion | -85 | 86 | 1 |
| Au 30 juin 2022 | -18 644 | 24 847 | 6 203 |

Indemnité de départ à la retraite en Allemagne :

| <i>En milliers d'euros</i> | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|-------------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2020 | -11 191 | 0 | -11 191 |
| Charges nettes de l'exercice | 40 | | 40 |
| - <i>Coûts des services rendus</i> | 159 | | 159 |
| - <i>Coûts financiers</i> | -119 | | -119 |
| - <i>Rendement attendu du fonds</i> | | | 0 |
| Cotisations versées | | | 0 |
| Prestations servies | 269 | | 269 |
| Ecarts actuariels générés | -11 | | -11 |
| Au 30 juin 2021 | -10 893 | 0 | -10 893 |
| Charges nettes de l'exercice | 121 | | 121 |
| - <i>Coûts des services rendus</i> | 78 | | 78 |
| - <i>Coûts financiers</i> | 43 | | 43 |
| - <i>Rendement attendu du fonds</i> | | | 0 |
| Cotisations versées | | | 0 |
| Prestations servies | | | 0 |
| Ecarts actuariels générés | 3 100 | | 3 100 |
| Au 30 juin 2022 | -7 672 | 0 | -7 672 |

24.5 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|--|--------------|--------------|
| France | | |
| Taux d'actualisation | 2,0% | 0,7% |
| Taux de croissance attendue des salaires | 1,0% | 1,0% |
| Grande -Bretagne | | |
| Taux d'actualisation | 3,8% | 1,9% |
| Taux de croissance attendue des salaires | 3,3% | 3,3% |
| Allemagne | | |
| Taux d'actualisation | 3,1% | 0,9% |
| Taux de croissance attendue des salaires | 2,0% | 2,0% |

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique par référence aux taux de rendement des obligations notées AA à la date de clôture.

Taux de turnover

En France, le taux est calculé par société, selon la catégorie socio-professionnelle. Il est décroissant selon l'âge du salarié. Le taux moyen n'excède pas 10%.

En Grande-Bretagne, les droits sont définitivement acquis au cours de la période de présence des salariés, le taux de turnover n'est donc pas utilisé.

24.6 Test de sensibilité

24.6.1 Engagements

Au 30 juin 2022 la variation d'un demi-point de pourcentage du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

| <i>En milliers d'euros</i> | DIMINUTION | AUGMENTATION |
|-------------------------------------|------------|--------------|
| | DE 1 POINT | DE 1 POINT |
| France | | |
| Impact coûts des services rendus | 48 | -57 |
| Impact capitaux propres de la dette | 356 | 1 751 |
| Grande -Bretagne | | |
| Impact coûts des services rendus | 0 | 0 |
| Impact capitaux propres de la dette | -2 796 | 2 796 |
| Allemagne | | |
| Impact coûts des services rendus | 11 | -9 |
| Impact capitaux propres de la dette | -1 189 | 957 |

24.6.2 Actifs de couverture

En France, l'actif de couverture est principalement constitué de produits à taux fixes. Le montant de l'actif est relativement stable depuis plusieurs exercices, il n'y a plus de versement complémentaire dans le fonds.

En Grande-Bretagne, l'actif de couverture est principalement constitué d'obligations (environ 66 % au 30 juin 2022 et 66 % au 30 juin 2021).

Documents Financiers Consolidés

Au 30 juin 2022 la variation d'un demi-point du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

| <i>En milliers d'euros</i> | DIMINUTION DE 1 POINT | AUGMENTATION DE 1 POINT |
|-----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| France | | |
| Impact taux d'actualisation | -8 | 9 |
| Grande -Bretagne | | |
| Impact taux d'actualisation | -2 | 1 |

24.7 Cotisations à verser au régime en 2022-2023

La meilleure estimation des cotisations à verser au régime pour la période annuelle suivant celle couverte par les présents états financiers annuels (soit à la clôture au 30 juin 2023) s'élève à :

- Sociétés anglaises : 295 milliers d'euros

25. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Passifs non courants | 1 294 | 1 394 |
| Dettes de rachat de droits de vote | 1 325 | 2 279 |
| TOTAL | 2 619 | 3 673 |

Le Groupe a mis en place des promesses d'achat et de vente croisées avec les tiers détenant les droits de vote résiduels du périmètre Santéol acquis sur l'exercice précédent, promesses à échéance 5 ans. Cette dette est valorisée à 1,3 millions d'euros au 30 juin 2022, elle est évaluée à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en compte de résultat. Du fait de cet engagement le Groupe n'a pas reconnu d'intérêts minoritaires.

26. PROVISIONS

Au cours de cet exercice, les soldes des provisions ont évolué de la manière suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | PROVISIONS POUR LITIGES | PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS | PROVISIONS DIVERSES | TOTAL |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------|
| Au 30 juin 2021 | 1 531 | 4 960 | 2 961 | 9 451 |
| Dotation | 36 | 389 | 209 | 634 |
| Utilisation | -473 | -4 533 | -2 223 | -7 229 |
| Variations de change | | 0 | 12 | 12 |
| Au 30 juin 2022 | 1 094 | 816 | 959 | 2 868 |

Les utilisations liées aux provisions pour restructurations sont en lien avec les *Autres éléments Opérationnels* de l'exercice (voir note 6) et sont sans impact significatif sur l'exercice.

Documents Financiers Consolidés

27. AUTRES DETTES

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Avances et acomptes reçus | 16 534 | 18 459 |
| Dettes sociales | 24 757 | 29 186 |
| Dettes fiscales | 10 042 | 10 570 |
| Produits constatés d'avance | 1 344 | 1 771 |
| Autres dettes | 3 528 | 2 675 |
| TOTAL | 56 204 | 62 661 |

28. INSTRUMENTS DERIVES

28.1 Synthèse

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-----------------------------|---------------|--------------|
| Instruments dérivés actifs | 11 179 | 1 223 |
| Instruments dérivés passifs | -386 | -1 502 |
| TOTAL | 10 793 | -279 |

Les instruments dérivés portent uniquement sur la couverture du risque de change lié à une politique d'achats en devises au sein du Groupe. Ces instruments consistent principalement en contrats de change à terme et options sur devises.

28.2 Analyse des instruments dérivés

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|---------------|--------------|
| CHF | -218 | 58 |
| USD | 10 811 | 129 |
| GBP | 199 | -466 |
| TOTAL | 10 793 | -279 |

29. GESTION DU RISQUE

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs sont constitués d'emprunts, de contrats de location avec option d'achat, de découverts bancaires et de dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Le Groupe détient des actifs tels que des créances clients et autres débiteurs, de la trésorerie et des dépôts à terme. Les instruments dérivés actifs et passifs sont principalement des achats et ventes à terme de devises ayant pour objectif la gestion des risques de change liés aux activités du Groupe.

Le recours à des instruments dérivés s'inscrit dans une politique stricte de couverture.

Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité.

29.1 Risque de change

Le groupe Damartex met en place des instruments de couverture de change sur ses flux de trésorerie futurs. L'essentiel de ces flux concerne des achats en USD réalisés par des filiales ayant l'euro ou la livre sterling comme devise fonctionnelle compte tenu des importations en provenance d'Asie et du Moyen Orient. Par ailleurs, certaines filiales de la zone euro réalisent des ventes en devises étrangères principalement en livre sterling.

| <i>En milliers d'euros</i> | TOTAL |
|-----------------------------|--------|
| Au 30 juin 2020 | 1 523 |
| Variations capitaux propres | -1 329 |
| Impact résultat financier | -473 |
| Au 30 juin 2021 | -279 |
| Variations capitaux propres | 8 927 |
| Impact résultat financier | 2 145 |
| Au 30 juin 2022 | 10 793 |

Le tableau suivant présente la sensibilité des capitaux propres (liée aux variations de juste valeur des contrats à terme) du Groupe à une variation raisonnable du taux de change des différentes devises utilisées dans le Groupe, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | |
|----------------------------|--------------|-------|
| | - 5% | + 5% |
| CHF | 201 | -201 |
| USD | -6 568 | 6 568 |
| GBP | -1 150 | 1 150 |
| TOTAL | -7 517 | 7 517 |

29.2 Risque de taux d'intérêt

Les passifs financiers du Groupe sont principalement composés au 30 juin 2022 de concours bancaires. A ce jour, les concours bancaires, rémunérés à taux variables, ne font l'objet d'aucune couverture.

Documents Financiers Consolidés

29.3 Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose essentiellement sur des crédits baux, des concours bancaires, des lignes de financement moyen terme.

Le Groupe ne pratique pas la titrisation.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs du Groupe au 30 juin, sur la base des paiements contractuels non actualisés :

| <i>En milliers d'euros</i> | A VUE | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS | 1 A 5 ANS | > 5 ANS | TOTAL |
|------------------------------------|---------------|-----------------|-------------|--------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts | | 374 | 274 | 2 766 | | 3 414 |
| Fournisseurs | 82 926 | 26 928 | | | | 109 853 |
| Lignes de crédit moyen terme | | 32 000 | | | | 32 000 |
| Concours bancaires | 2 549 | | | | | 2 549 |
| Au 30 juin 2021 | 85 475 | 59 301 | 274 | 2 766 | 0 | 147 816 |

| <i>En milliers d'euros</i> | A VUE | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS | 1 A 5 ANS | > 5 ANS | TOTAL |
|------------------------------------|---------------|-----------------|-------------|--------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts | | 1 119 | 962 | 3 140 | | 5 221 |
| Dettes financières diverses | | 190 | | 5 407 | | 5 597 |
| Fournisseurs | 64 538 | 49 528 | | | | 114 066 |
| Lignes de crédit moyen terme | | 55 000 | | | | 55 000 |
| Concours bancaires | 578 | | | | | 578 |
| Au 30 juin 2022 | 65 116 | 105 837 | 962 | 8 547 | 0 | 180 462 |

29.4 Risque action

Au 30 juin 2022, le Groupe n'est exposé à aucun risque action.

29.5 Gestion du capital

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les écarts de réévaluation, les réserves dont les résultats non distribués.

L'objectif du Groupe est de conserver des ratios sur capital les plus sains possibles afin de s'assurer notamment une bonne notation vis-à-vis des partenaires financiers extérieurs. Le Groupe veille aussi à maximiser la valeur des capitaux propres vis-à-vis des actionnaires et à respecter les seuils fixés légalement.

Ces objectifs, identiques depuis plusieurs exercices, ont jusqu'à lors été respectés. Compte-tenu de la crise sanitaire à laquelle Damartex fait face sur cet exercice, le test des covenants financiers ne sera pas effectué par les prêteurs au 30 juin 2022, suite à un accord obtenu avec l'ensemble d'entre eux.

Le Groupe dispose d'un contrat de liquidité. Ce contrat a pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements. Les engagements portent sur un minimum de 150 milliers d'euros de trésorerie et sur 3 000 actions.

29.6 Risque crédit

Compte tenu du grand nombre de clients répartis dans plusieurs pays, il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur les créances détenues par le Groupe.

29.7 Risque climatique

Identification du risque

Comme pour toute entreprise, les activités du Groupe sont exposées aux risques physiques et de transition liée au changement climatique. L'accroissement des risques d'origine naturelle, extrêmes ou chroniques, la perte de la biodiversité, et l'accroissement de la pression sur la ressource en eau pourraient, en perturbant les opérations et la Supply Chain du Groupe, impacter la disponibilité des produits finis. La raréfaction des ressources et la mise en œuvre de la transition vers une économie bas carbone pourraient également augmenter les coûts de production. Enfin, les choix des consommateurs pourraient être influencés de manière croissante par l'impact associé à l'utilisation d'un produit (son empreinte carbone, son empreinte eau, son impact sur la biodiversité) tout comme par la performance environnementale globale du Groupe. Ainsi, si le Groupe n'anticipait pas suffisamment l'ensemble de ces impacts et ne s'engageait pas dans une démarche volontaire d'adaptation au changement climatique, sa performance financière et sa réputation pourraient être impactées.

Gestion du risque

La prise en considération des enjeux environnementaux, et notamment la lutte contre le changement climatique, fait partie intégrante du modèle d'affaires de Damartex. Le programme RSE Change Our World structure l'engagement d'atténuation des activités du Groupe autour d'objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces objectifs couvrent l'intégralité des impacts associés à la chaîne de valeur de Damartex afin de réduire l'impact non seulement des sites de production et de distribution, mais aussi de ses chaînes d'approvisionnement ainsi que les impacts associés à l'utilisation des produits par les consommateurs. Le Groupe s'est fixé des objectifs qui correspondent à ce que les dernières données scientifiques sur le climat jugent nécessaire pour suivre la trajectoire de + 1,5 °C à l'horizon 2050 développés dans la déclaration de performance extra-financière.

29.8 Autres risques

Afin de réduire la volatilité potentielle des actifs de couverture des fonds liés aux avantages au personnel, le groupe Damartex, lors des exercices précédents, a réduit la part des actions dans ces actifs en contrepartie d'une augmentation du poids des obligations. La répartition est restée stable sur cet exercice.

30. STOCK-OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Les stock-options et les actions gratuites sont évaluées par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. A partir de cette date, une charge est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits des salariés. Au 30 juin 2022, la charge IFRS 2 annuelle représente 348 milliers d'euros (430 milliers d'euros au 30 juin 2021). Elle est comptabilisée en *Charges de personnel*.

30.1 Plans de stock-options

Le groupe ne dispose pas de plan de stock-options sur les trois derniers exercices.

30.2 Plans d'actions gratuites

| DATE DU PLAN | NOMBRE DE BENEFICIAIRES | NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUEES | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE DISPONIBILITE | ACTIONS ASSOCIEES A DES CONDITIONS NON REMPLIES | ACTIONS ACQUISES | NOMBRE D'ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2022 |
|------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|---|------------------|---|
| 2 décembre 2019 | 1 | 5 000 | 14,00 | 30/06/2022 | 30/06/2022 | 0 | -5 000 | 0 |
| 2 décembre 2019 | 47 | 45 753 | 14,00 | 02/12/2021 | 02/12/2021 | -31 399 | -14 354 | 0 |
| 2 décembre 2019 | 49 | 47 253 | 14,00 | 02/12/2022 | 02/12/2022 | -36 462 | | 10 791 |
| 21 janvier 2020 | 1 | 750 | 14,00 | 21/01/2022 | 21/01/2022 | -474 | -276 | 0 |
| 21 janvier 2020 | 1 | 750 | 14,00 | 21/01/2023 | 21/01/2023 | -525 | | 225 |
| 7 décembre 2020 | 50 | 46 221 | 10,00 | 07/12/2022 | 07/12/2022 | -5 251 | | 40 970 |
| 21 décembre 2020 | 1 | 10 000 | 10,00 | 30/06/2023 | 30/06/2023 | 0 | | 10 000 |
| 3 novembre 2021 | 1 | 48 192 | 21,00 | 03/11/2024 | 03/11/2024 | -44 723 | | 3 469 |
| Total | | 203 919 | | | | -118 834 | -19 630 | 65 455 |

Les attributions d'actions gratuites sont soumises à des conditions de présence et/ou de performance.

31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan donnés par le groupe Damartex se décomposent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | A un an au plus | Plus d'un an et moins de 5 ans | A plus de cinq ans | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------|--------------|--------------|
| Cautions bancaires | | 831 | | 831 | 873 |
| Garanties données | | | 3 049 | 3 049 | 2 630 |
| TOTAL | 0 | 831 | 3 049 | 3 880 | 3 503 |

Ces engagements hors bilan comprennent des garanties données aux autorités douanières et aux établissements bancaires.

32. EFFECTIFS

| | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|----------------|--------------|--------------|
| Effectif moyen | 3 327 | 3 289 |

33. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées au 30 juin 2022 :

| RAISON SOCIALE | SIEGE | % DE CONTRÔLE 30 JUIN 2022 | % D'INTERET 30 JUIN 2022 | % D'INTERET 30 JUIN 2021 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Damartex | Roubaix (France) | (mère) | | |
| Damart | Roubaix (France) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| D.S.B. | Roubaix (France) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Vernier Leurent | Roubaix (France) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| La Maison du Jersey | Villeneuve d'Ascq (France) | 0,00 | 0,00 | 100,00 |
| Damartex UK Ltd | Bingley (Grande Bretagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| SHC | Bingley (Grande Bretagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Damart Swiss AG | Genève (Suisse) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Damart TSD | Dottignies (Belgique) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| DMT | Zaghoun (Tunisie) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Afibel | Villeneuve d'Ascq (France) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Auber Tissus | Villeneuve d'Ascq (France) | 0,00 | 0,00 | 100,00 |
| Silveredge | Villeneuve d'Ascq (France) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| TEDL | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| TEDR | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Xandres NV | Destelbergen (Belgique) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Xandres Nederland BV | Naarden (Pays Bas) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Xandres DE | Alsdorf (Allemagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| 3Pagen Versand und Handelsgesellschaft GmbH | Alsdorf (Allemagne) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Mandata Grundstücks-Vermietungsgesellschaft mbH & Co KG | Alsdorf (Allemagne) | 0,00 | 0,00 | 94,00 |
| 3Pagen Vertriebsgesellschaft AG | Otelfingen (Suisse) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| 3Pagen Handelsgesellschaft mbH | Hallein (Autriche) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Damartex Seed+ | Roubaix (France) | 0,00 | 0,00 | 100,00 |
| Damartex Shanghai | Shanghai (Chine) | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Santéol Holding | Strasbourg (France) | 95,00 | 100,00 | 100,00 |
| Santéol Strasbourg | Strasbourg (France) | 97,50 | 100,00 | 100,00 |
| Santéol Méditerranée | Aix en Provence (France) | 95,00 | 100,00 | 100,00 |
| Deppsoft | Krautergersheim (France) | 70,00 | 100,00 | 100,00 |
| Santéol Ile de France | Crissy Sur Seine (France) | 62,50 | 100,00 | 100,00 |
| Perf R | Palaiseau (France) | 100,00 | 100,00 | - |
| JP Consult | Mouroux (France) | 100,00 | 100,00 | - |
| Lellis Group | Granville (France) | 80,00 | 80,00 | - |
| MSanté | Granville (France) | 100,00 | 80,00 | - |
| Optimum Medical | Montpellier (France) | 100,00 | 80,00 | - |
| Médical Santé Grand Nord | Mons-En-Baroeul (France) | 95,00 | 95,00 | - |
| Médical 59 | Tourcoing (France) | 100,00 | 95,00 | - |
| Médical Santé Grand Ouest | Granville (France) | 100,00 | 95,00 | - |
| Médical Santé Grand Sud | Mouans-Sartoux (France) | 100,00 | 95,00 | - |
| Solutions Médicales Adaptées | Mons-En-Baroeul (France) | 100,00 | 95,00 | - |

34. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

34.1 Relations entre Damartex et la société mère

La société mère de Damartex est la société JPJ-D.

Il n'y a pas de transaction significative avec la société JPJ-D.

34.2 Relations entre Damartex et ses filiales

Elles sont de nature classique :

- convention d'intégration fiscale ;
- cash pooling ;
- prestations de services.

34.3 Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Damartex pour l'exercice, à raison de leurs fonctions dans les sociétés du Groupe s'élève à 1 171 milliers d'euros.

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Montant des rémunérations allouées | 1 095 | 777 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 8 | 9 |
| Paieement en actions | 68 | 68 |
| TOTAL | 1 171 | 854 |

L'avantage postérieur à l'emploi correspond aux droits acquis sur la période pour l'indemnité de départ en retraite. Le paieement en actions représente la charge IFRS 2 des plans d'actions gratuites concernant les mandataires sociaux.

34.4 Intérêts des dirigeants dans les plans d'option d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions gratuites

Les plans d'actions pour lesquels les dirigeants ont des intérêts présentent les caractéristiques suivantes :

- **Stock-options**

Aucun plan de stock-options en cours au 30 juin 2022.

- **Actions gratuites**

| DATE DU PLAN | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE FIN DE CONSERVATION | NOMBRE D' ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2022 | NOMBRE D' ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2021 |
|------------------|--------------|--------------------|-----------------------------|--|--|
| 2 décembre 2019 | 14,00 | 02/12/2021 | 02/12/2021 | 0 | 14 630 |
| 2 décembre 2019 | 14,00 | 02/12/2022 | 02/12/2022 | 10 791 | 13 200 |
| 7 décembre 2020 | 10,00 | 07/12/2022 | 07/12/2022 | 40 970 | 44 805 |
| 21 décembre 2020 | 10,00 | 30/06/2023 | 30/06/2023 | 10 000 | 10 000 |
| 3 novembre 2021 | 21,00 | 03/11/2024 | 03/11/2024 | 3 469 | |
| Total | | | | 65 230 | 82 635 |

35. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Renforcement du pôle Healthcare

Le 25 juillet 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Icelus Medical par l'intermédiaire de la société Santéol Holding prestataire de santé à domicile, spécialisé dans la perfusion et la nutrition.

Le groupe Damartex renforce ainsi son pôle Healthcare.

L'intégration de Icelus Medical dans les comptes du groupe Damartex interviendra dès le 1er juillet 2022.

En raison de la récente date d'acquisition, les travaux sur le regroupement d'entreprise ne sont pas encore finalisés.

Cyberattaque chez Damart

Documents Financiers Consolidés

Le 15 août 2022, Damart a constaté une tentative d'intrusion informatique sur ses serveurs. Les équipes de Damart ont immédiatement réagi pour prévenir toute attaque mais les protocoles de sécurité mis en place ont affecté temporairement certains des services, y compris les sites e-commerce de Damart et les livraisons. Aucune fuite de données n'a été détectée.

Toutes les équipes ont fait preuve d'une grande réactivité, l'ensemble des services ont été de nouveau opérationnels quelques jours après.

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

RESULTATS FINANCIERS DE DAMARTEX

damartex
GROUP

Résultats Financiers de Damartex

Au cours des 5 derniers exercices

(en euros)

| DATE D'ARRETE | 30/06/2022 | 30/06/2021 | 30/06/2020 | 30/06/2019 | 30/06/2018 |
|---|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| CAPITAL EN FIN D'EXERCICE | | | | | |
| Capital social | 57 991 500 | 57 991 500 | 103 096 000 | 103 096 000 | 103 096 000 |
| Nombre d'actions ordinaires | 11 598 300 | 11 598 300 | 7 364 000 | 7 364 000 | 7 364 000 |
| Nombre maximum d'actions à créer | | | | | |
| OPERATIONS ET RESULTATS | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 2 026 526 | 366 002 | 366 000 | 392 300 | 411 280 |
| Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions | 24 566 325 | 6 758 351 | -3 966 760 | 10 332 686 | 15 047 741 |
| Impôts sur les bénéfices | -771 762 | -1 205 122 | -1 014 383 | 501 950 | -977 887 |
| Dot. Amortissements et provisions | 35 444 119 | -9 223 277 | 34 541 726 | 62 267 112 | 2 623 263 |
| Résultat net | -10 106 031 | 17 186 750 | -37 395 103 | -52 436 376 | 13 402 365 |
| Résultat distribué | 4 466 292 | 0 | 0 | 3 520 390 | 4 539 217 |
| RESULTAT PAR ACTION | | | | | |
| Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions | 2,18 | 0,69 | -0,40 | 1,33 | 2,18 |
| Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions | -0,87 | 1,48 | -5,09 | -7,12 | 1,82 |
| Dividende attribué | 0,39 | 0,00 | 0,00 | 0,48 | 0,62 |
| PERSONNEL | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | 16 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Masse salariale | 1 028 372 | 690 445 | 599 073 | 680 220 | 511 143 |
| Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) | 794 046 | 294 374 | 449 916 | 437 329 | 432 567 |

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

COMPTES SOCIAUX



Comptes sociaux

BILAN SYNTHETIQUE DE DAMARTEX

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| Capitaux propres | 195 410 | 182 689 |
| Résultat bilan | -10 106 | 17 187 |
| SITUATION NETTE | 185 304 | 199 876 |
| Provisions risques et charges | 1 238 | 968 |
| Dettes LMT | | |
| CAPITAUX PERMANENTS | 186 542 | 200 844 |
| Immobilisations incorporelles | | |
| Immobilisations corporelles | | |
| Immobilisations financières | 194 779 | 229 158 |
| FONDS DE ROULEMENT | -8 237 | -28 314 |
| Stocks nets | 0 | 0 |
| Clients | 832 | 0 |
| Autres créances | 61 554 | 22 982 |
| Fournisseurs | 572 | 671 |
| Autres dettes | 17 320 | 62 715 |
| BFDR | 44 494 | -40 404 |
| Trésorerie actif | 2 714 | 14 229 |
| Trésorerie passif | 55 445 | 2 139 |
| TRESORERIE | -52 731 | 12 090 |

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE DE DAMARTEX

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2022 | 30 JUIN 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires net | 2 027 | 366 |
| Charges d'exploitation | -3 359 | -2 641 |
| • Personnel | -1 822 | -985 |
| • Impôts et taxes | -124 | -60 |
| • Autres achats et charges externes | -794 | -774 |
| • Dotations / Reprises aux amortissements et provisions | -619 | -822 |
| Résultat d'exploitation | -1 333 | -2 275 |
| Résultat financier | -9 369 | 21 567 |
| Résultat courant avant IS | -10 702 | 19 292 |
| Résultat exceptionnel | -176 | -3 310 |
| Résultat avant IS | -10 878 | 15 982 |
| Impôts sur sociétés | 772 | 1 205 |
| RESULTAT NET | -10 106 | 17 187 |

Comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022. Les comptes annuels ont été établis selon les normes du Plan Comptable Général 2018-07 du 10 décembre 2018" avec les dernières normes en vigueur.

CHANGEMENT DE METHODE

Méthode d'évaluation :

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

L'impact de ce changement de méthode est de 7K€.

CF - paragraphe "engagement hors bilan".

Méthode de présentation

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS MARQUANTS

Le 20 juillet 2021, Damartex a fait l'acquisition de 80% des titres de la société **Lellis Group** qui détient 100% des titres de la société MSanté située à Granville dans la Manche (société de prestation de santé à domicile, spécialisée dans la perfusion et la nutrition).

Les sociétés **La Maison du Jersey et Auber Tissus** ayant cessé leur activité au 30 juin 2021, ont été dissoutes par Transmission Universelle de Patrimoine, le 8 novembre 2021 et radiées en décembre 2021.

La société **Damartex Seed+**, suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine en date du 8 novembre 2021 a été radiée en décembre 2021.

Le 1er janvier 2022, les salariés de la société DSB occupant les **fonctions « corporate »** ont été transférés chez Damartex, ce transfert concerne 25 salariés.

Le 29 avril 2022, Damartex a acquis 95% des titres du Groupe **Médical Santé Grand Nord**.

Le groupe Médical Santé rassemble 85 collaborateurs et propose des produits de santé pour le maintien à domicile (MAD) et des prestations de santé à domicile (PSAD).

Le **Conflit en Ukraine**, depuis le début du conflit le 24 février dernier, la volatilité et la hausse des prix déjà constatées sur les marchés des matières premières et de l'énergie se sont intensifiées.

Les impacts économiques et financiers ainsi que la durée de cette situation sont difficiles à évaluer.

A ce stade, le groupe Damartex est essentiellement impacté au niveau de ses coûts d'énergie et de certaines matières premières.

Comptes sociaux

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En juillet 2022, les titres de la société Silveredge, détenues à 100% par Damartex, ont été cédés à Médical Santé Grand Nord.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

L'opportunité de constituer une dépréciation ainsi que le montant de celle-ci est déterminé en fonction de la valeur d'utilité des titres et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société (Cash Flow prévisionnels, perspectives de résultats et de rentabilité, etc.).

Selon ces critères, des provisions pour dépréciation ont été comptabilisées dans les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 pour 9 200k€, ainsi que des reprises pour 13 092k€.

Au 30 juin 2022 et après actualisation de ces mêmes critères, de nouvelles dotations aux provisions ont été constatées dans les comptes à hauteur de 38 500k€ (15.7M€ Damart, 9.1 M€ Afibel, 5 M€ 3Pagen entre autres), ainsi que des reprises pour 3 609k€ liées aux TUP (se reporter aux faits marquants).

Le total des provisions sur titres au 30 juin 2022 chez Damartex, s'élève à 126 689k€.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Seules les moins-values potentielles donnent lieu à des provisions calculées par ligne de titres, sans compensation entre les plus et moins-values. Les actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont classées en valeurs mobilières de placement.

DISPONIBILITES - EMPUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Damartex dispose de lignes de crédit pour 120 millions d'euros. Au 30/06/22 ces lignes ont été tirées à hauteur de 50 millions d'euros.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale brute. Lorsqu'il existe un risque d'irrécouvrabilité, une provision pour dépréciation est constituée et vient en déduction de cette valeur brute

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Retraites :

Changement de Méthode d'évaluation :

Conformément à la dernière mise à jour de la réglementation ANC2013-2 du 7-13-2013 modifié le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies, en vertu desquels :

- les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date
- le montant de l'indemnité de départ à la retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonnée à un nombre d'année de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi.

Cet engagement est réévalué à chaque clôture.

Les hypothèses retenues au 30 juin 2022 sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 2.00 %

Rendement à long terme attendu des actifs : 2.00 %

Taux augmentation future des salaires : 1 %

Au 30 juin 2022, le passif net lié à cet engagement pour la société Damartex, s'élève à 272 K€.

Dettes sur Minoritaires :

Damartex a mis en place des promesses d'achat et de vente croisées avec les actionnaires minoritaires :

- du groupe Santéol à échéance 5 ans. Au 30/06/22 le montant de l'engagement associé est estimé à 1.3 millions d'euros.

- du groupe Lellis (acquis sur l'exercice) à échéance 5 ans. Au 30/06/22 le montant de l'engagement associé est estimé à 4.7 millions d'euros.

- du groupe Médical Santé (acquis sur l'exercice) à échéance 5 ans. Au 30/06/22 le montant de l'engagement associé est estimé à 1.1 millions d'euros.

INFORMATION SUR LES ACHATS D' ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice écoulé, sur la base de l'autorisation conférée par les Assemblées Générales du 18 novembre 2020 et du 18 novembre 2021, la société a acheté 30.188 actions au cours moyen de 18,83€, et vendu 48.149 actions au cours moyen de 21,09€.

Le montant des frais de négociation à 929 €.

Les 30.188 actions acquises ont été allouées au contrat de liquidité, et ce afin d'animer le marché pour un montant de 568 463 K€.

Par ailleurs, 65 455 actions auto-détenues via le programme de rachat d'actions ont été utilisées au cours de l'exercice 2021/2022 et remises aux bénéficiaires d'attributions gratuites d'actions existantes.

Aucune annulation n'étant intervenue, le nombre des actions propres détenues par la société est de 416.501 actions au 30 juin 2022. Elles représentent 3,59 % du capital.

ECARTS DE CONVERSION

Les dettes et créances en devises existant au bilan à la clôture de l'exercice sont réévaluées en fonction du cours de clôture et après prise en compte de l'instrument de couverture mis en place. L'écart éventuellement constaté est enregistré en écart de conversion.

INFORMATION RELATIVE AUX DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations brutes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Damartex pour l'exercice, à raison de leurs fonctions dans l'entreprise, s'élève à 859 235€.

HONORAIRES

Le montant HT des honoraires de nos commissaires aux comptes facturés, s'élève à 90 000 €.

- PWC, Lille pour 45 000€

- Ernst&Young et Autres, Lille pour 45 000€

INTEGRATION FISCALE

Régime d'intégration fiscale mis en place en France à compter du 1er juillet 2003 est renouvelé par tacite reconduction tous les 5 ans.

Selon cette convention, la différence d'impôt liée à l'intégration fiscale, calculée par différence entre l'impôt réellement payé dans le cadre du résultat fiscal groupe et la somme des impôts payables individuellement, est imputable à Damartex société tête de groupe. En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes seront indemnisées par Damartex selon les modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vu des éléments de faits constatés à cette date.

Au titre de l'exercice 2021/2022, le résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale est en perte à hauteur de -7 028k€, il n'y a donc pas d'impôt sur l'exercice au 30 juin 2022.

Au 30/06/2022, le déficit d'ensemble reportable est égal à 72 223 milliers d'euros.

Comptes sociaux

En application de la convention, l'économie d'impôt réalisée sur l'exercice grâce aux résultats bénéficiaires de certaines entités du groupe fiscal est considérée comme un produit d'intégration fiscale pour Damartex. Ce produit s'élève à 718 k€ au 30/06/2022.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| <i>En milliers d'euros</i> | OUVERTURE APRES AFFECTATION DES RESULTATS 2020/21 | VARIATION EXERCICE 2021/22 | SOLDE AU 30 JUIN 2022 AVANT AFFECTATION DES RESULTATS | PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS 2021/22 | SOLDE AU 30 JUIN 2022 APRES AFFECTATION DES RESULTATS |
|------------------------------------|---|----------------------------------|--|---|--|
| Capital | 57 992 | | 57 992 | | 57 992 |
| Primes d'émission, d'apport | 101 110 | | 101 110 | | 101 110 |
| Ecart de réévaluation | | | | | |
| Réserve légale | 9 458 | | 9 458 | | 9 458 |
| Réserves réglementées | | | | | |
| Autres réserves | 88 899 | -62 048 | 26 850 | -1 160 | 25 691 |
| Report à nouveau | -74 769 | 74 769 | 0 | -10 106 | -10 106 |
| Résultat | 17 187 | 10 106 | 27 293 | 10 106 | 37 399 |
| Provisions réglementées | | | | | |
| Dividendes | | | | 1 160 | |
| TOTAL | 199 876 | 22 826 | 222 703 | 0 | 221 543 |
| Variation | | | | | |
| Capitaux propres après affectation | 199 876 | 22 826 | 222 703 | -1 160 | 221 543 |

RAPPORT FINANCIER

2021-2022

- 85 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 93 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- 95 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- 100 PROJETS DE RESOLUTIONS

DOCUMENTS JURIDIQUES

damartex
GROUP

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Damartex,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Damartex relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Comme décrit au paragraphe 2.11 « Dépréciation des actifs » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe teste chaque année la valeur de ses goodwill et de ses actifs ayant une durée d'utilité indéfinie, et évalue également s'il existe pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles un indice de perte de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues.

Valeur de réalisation des stocks

Comme décrit au paragraphe 2.13 « Stocks » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe constitue des provisions pour dépréciations des stocks de marchandises. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues par votre groupe en termes de valeur de réalisation.

Rapport des commissaires aux comptes

Provision pour risques et charges

Comme décrit au paragraphe 2.18 « Provisions » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe constitue des provisions pour risques et charges, notamment relatives aux plans de restructuration. Nous avons apprécié les données sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que le caractère approprié des hypothèses retenues.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et des méthodes comptables suivies par votre groupe, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables citées ci-dessus et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225 102 1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823 10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

Rapport des commissaires aux comptes

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Lille, le 24 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas WILFART

ERNST & YOUNG et Autres

Antoine MOITTIE

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société DAMARTEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAMARTEX relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations des régimes à prestations définies décrites dans la note "Changement de méthode" de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de la norme ANC 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels selon les normes comptables françaises

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode comptable

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 192 888 531,09 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Participations et autres titres" de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie

Rapport des commissaires aux comptes

établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport des commissaires aux comptes

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Lille, le 26 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas WILFART

ERNST & YOUNG et Autres

Antoine MOITTIE

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société Damartex

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Lille, le 26 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas WILFART

ERNST & YOUNG et Autres

Antoine MOITTIE

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Lille, le 26 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas WILFART

ERNST & YOUNG et Autres

Antoine MOITTIE

Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a convoqués en Assemblée Générale Mixte en vue de soumettre notamment à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Directoire nous a tenus régulièrement informés des opérations sociales par la présentation des rapports trimestriels.

Le Directoire nous a par ailleurs présenté, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2022, sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer aujourd'hui.

Le Directoire nous a également remis le rapport de gestion qu'il a établi et dont il vient de vous donner connaissance.

Nous vous présentons donc nos observations sur ces comptes et sur ce rapport conformément aux dispositions de l'article L.225-68 susvisé.

Ce rapport reflète bien les informations qui nous ont été données régulièrement au cours de l'exercice écoulé.

Damartex clôture l'exercice 2021/2022 avec un chiffre d'affaires à 719,0 M€, en repli de -5,9% à taux réels par rapport à l'exercice précédent (-7,1% à taux de change constants), impacté par un contexte économique difficile. Après un premier semestre stable en comparaison de l'année précédente, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 317,2 M€ au second semestre, pâtissant d'un ralentissement des ventes de -12,3% à taux réels (-13,2% à taux constants) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Damartex poursuit le renforcement de sa base de clientèle, qui avait été étoffée avec 1,4 million de nouveaux clients au premier semestre, en accueillant 0,8 million sur le second semestre, dont 0,3 million sur le quatrième trimestre. Au quatrième trimestre, l'activité a connu une baisse sensible qui a particulièrement affecté les enseignes des pôles « Fashion » et « Home & Lifestyle ». En dépit d'une belle performance de l'activité « Healthcare », tirée notamment par le dynamisme des récentes acquisitions, le trimestre se clôture à 144,2 M€, en recul de -13,5% (-14,1% à taux de change constants).

Le chiffre d'affaires du pôle « Fashion » s'établit à 535,5 M€ sur l'exercice 2021/2022, en retrait de -3,5% à taux de change réels. Ce pôle observe une forte croissance en magasins (+ 23,8% par rapport à l'an dernier). Le niveau de chiffre d'affaires constaté pour ce canal de vente est également en augmentation de +19% par rapport à 2019/2020. Damart reste solide face à la conjoncture mais accuse une légère baisse de -2,4% à taux réels sur l'exercice marqué par le ralentissement du canal « Vente par Correspondance » traditionnel, tandis qu' Afibel enregistre un recul de -8,9% à taux réels. Bénéficiant de son positionnement sur le segment du luxe abordable, Xandres connaît en revanche des performances records en Belgique et aux Pays-Bas, représentant une hausse de +20,4% à taux réels.

Le pôle « Home & Lifestyle » est particulièrement impacté par la dégradation de l'environnement macroéconomique, et affiche un chiffre d'affaires à 147,6 M€, en retrait de -16,9% à taux réels sur l'exercice (-18,6% à taux constants). Les ventes des 3 enseignes souffrent d'un effet de base très défavorable sur le e-commerce, qui avait bénéficié de la crise sanitaire.

Enfin, le chiffre d'affaires du pôle « Healthcare », qui regroupe les enseignes Sedagyl, Medical Santé, Santéol et MSanté, s'établit à 35,9 M€, en hausse sensible de +14,3% à taux réels et +13,4% à taux constants. Cette bonne dynamique du pôle Santé continue de se renforcer avec les récentes acquisitions, parfaitement en phase avec le plan de transformation TTA 2.0.

Santéol, prestataire de santé à domicile spécialisé dans l'assistance respiratoire, poursuit sa croissance à +18,4% à taux réels sur l'exercice 2021/22, tandis que Sedagyl, marketplace du maintien à domicile, enregistre un recul de -9,2% à taux réels, impacté négativement par l'effet de base Covid.

Rapport du Conseil de Surveillance

En dépit d'un environnement macroéconomique et géopolitique dégradé, Damartex poursuit le déploiement de son plan stratégique Transform to Accelerate 2.0 pour accompagner son développement tout en faisant face aux tensions persistantes sur les approvisionnements.

Dans un environnement complexe impacté par les tensions inflationnistes et la guerre en Ukraine, l'EBITDA opérationnel du Groupe ressort à 8,9 M€, en repli de -75,6% par rapport à l'exercice 2020/21 (+153,3% par rapport à l'exercice 2019/20 qui intégrait les effets de la crise sanitaire).

Alors même que l'activité marquait un ralentissement au second semestre et que des hausses sensibles étaient constatées sur l'ensemble des coûts (transport, papier, matières premières...), le Groupe a maintenu ses investissements de transformation.

L'EBITDA opérationnel s'établit à +8,6M€ pour le pôle « Fashion », -3,0 M€ pour le pôle « Home & Lifestyle » et +3,3M€ pour le pôle « Healthcare ».

Le groupe Damartex clôture l'exercice 2021/22 avec un résultat net à -5,8 M€

La situation financière nette s'établit à -48,0 M€ à fin juin 2022 (contre 25,9 M€ à fin juin 2021 et -43,8 M€ à fin juin 2020). Celle-ci reflète la réalisation d'investissements avec notamment des acquisitions dans le pôle « Healthcare » pour un montant de 20,2 M€.

Le besoin en fonds de roulement ressort à 27,9 M€ à fin juin 2022, transitoirement impacté par un niveau de stocks anormalement élevé suite au ralentissement des derniers mois.

Compte tenu de l'impact du contexte dégradé et de la poursuite du plan de transformation du Groupe, le Directoire proposera la distribution d'un dividende de 0,10 € par action lors de l'Assemblée Générale prévue le 17 novembre 2022.

L'Assemblée présente un caractère mixte ; il vous sera notamment successivement demandé :

- à titre ordinaire :
 - d'autoriser le Directoire à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions propres,
 - de statuer sur le renouvellement des mandats de quatre membres du Conseil de Surveillance ;
 - de statuer sur l'allocation d'une somme fixe annuelle aux membres du conseil de surveillance

- à titre extraordinaire :
 - d'autoriser le Directoire à procéder à l'annulation d'actions auto détenues.

Des projets de résolutions, conformes à l'ordre du jour, seront soumis à votre approbation.

Nous n'avons aucune observation particulière à formuler sur les différents documents qui vous ont été présentés. En conséquence, nous vous engageons à adopter les résolutions proposées.

Le Conseil de Surveillance

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un souci d'efficacité, de qualité et de transparence, il a été décidé de créer un Comité d'audit et un Comité des rémunérations.

COMITE D'AUDIT

Le Comité d'audit, créé le 1^{er} juillet 2002 et composé de trois membres (Mme Paule Cellard, Présidente du Comité, ainsi que M. Christian Watry et M. Jean-Guillaume Despature), a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2021-22.

COMITE DES REMUNERATIONS

Le Comité des rémunérations, créé le 1^{er} juillet 2002 et composé de deux membres (M. Jean-Guillaume Despature, Président du Comité, et Mme Paule Cellard), a pour mission de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions concernant notamment le montant et les modalités de calcul de la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants, et d'émettre un avis sur le montant de la rémunération accordée aux membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2021-22.

INDEPENDANCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société étant cotée sur Euronext Growth, elle n'est pas tenue de se référer à un Code de gouvernement d'entreprise.

Cependant, en sus des dispositions légales, le Groupe a adopté des règles complémentaires de gouvernance en termes d'indépendance des membres du conseil et de constitution de comités spécialisés.

Les critères permettant de qualifier un membre du Conseil d'indépendant sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être et ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.),
- ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif, ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des six années précédentes.

Au regard des critères ainsi posés, trois des membres du Conseil de Surveillance : Paule Cellard, la société Brand and Retail représentée par Nathalie Mesny et Christian Watry, sont considérés comme indépendants.

Ces derniers font bénéficier le groupe Damartex de toute leur expérience dans les domaines de la finance, de la stratégie et du contrôle des risques, de la stratégie marketing et e-commerce.

Paule Cellard fait bénéficier le groupe Damartex de son expérience internationale dans les domaines de la finance et du contrôle des risques et de conformité. Christian Watry fait bénéficier le groupe Damartex de son expertise dans le domaine de la finance exercée notamment chez Camaieu et Decathlon. Nathalie Mesny fait bénéficier le groupe Damartex de son expérience en termes de stratégie marketing et e-commerce.

Les autres membres du Conseil de Surveillance appartiennent à la famille fondatrice ce qui, au sens des critères susvisés, les exclut de la qualification de membre indépendant.

Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise

Cependant, ces membres du Conseil sont porteurs d'une éthique familiale qui renforce le respect partagé du contrat social. Au surplus, leur investissement individuel substantiel les conduit naturellement à privilégier le long terme et donc la pérennité de la création de valeur pour toutes les parties prenantes de Damartex SA.

INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE (article L. 225-37-4 1° du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-1° du Code de Commerce, sur renvoi de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire de Damartex

Patrick Seghin (Président du Directoire)

- Président de Vernier-Leurent SAS, Afibel SAS jusqu'au 9 novembre 2021,
- Président du Conseil d'Administration de Damart SA jusque novembre 2021
- Administrateur de Damart T.S.D jusqu'au 10 novembre 2020, de Xandres NV, Xandres Nederland BV et de 3 Pagen Vertriebsgesellschaft AG
- Président et administrateur de Xandres Nederland NV
- Gérant de DSB SARL jusqu'au 8 février 2022 et Silveredge SARL
- Directeur Général de 3 Pagen Versand und Handelsgesellschaft mbH
- Président de Santeol-Holding
- Président d'AFIBEL jusqu'au 17 janvier 2022 président de la Maison du Jersey jusqu'au 2 décembre 2021

Bruno Defache (Membre du Directoire jusqu'au 12 mai 2022)

- Président de Damartex Shanghai jusqu'au 12 mai 2022
- Administrateur de Damart SA, Damart T.S.D., Xandres NV et Xandres Nederland BV jusqu'au 12 mai 2022
- Membre du conseil de surveillance de Santéol Holding jusqu'au 12 mai 2022
- Membre du comité de développement de Médical Santé Grand Nord jusqu'au 12 mai 2022
- Membre du comité de développement de Lellis Group jusqu'au 12 mai 2022

Claire Bonnet (Membre du Directoire depuis le 9 juin 2022)

Directrice Comptable et Contrôleur Finance Groupe DAMARTEX

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de Damartex

Jean Guillaume Despature (Président du Conseil de Surveillance, Président du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit)

- Président du Conseil d'administration, Président du Comité stratégique, membre du Comité des nominations et des rémunérations et du comité du développement durable de Somfy SA
- Président de la Fondation d'Entreprise Somfy (sous le mandat de Représentant Permanent du Fondateur - Somfy Activités SA) et du Fonds de dotation Les Petites Pierres (sous le mandat de Représentant Permanent de la Fondation d'Entreprise Somfy, elle-même représentée par Somfy Activités SA)
- Administrateur d'Acacia SA
- Directeur de DSG Coordination Center SA
- Gérant de Fidep et de CMC
- Président et Président du Conseil de Surveillance de Somfy Protect by Myfox jusqu'au 30 mai 2022
- Jusqu'au 17/05/2022, Administrateur de EDIFY SA,
- A compter du 17/05/2022, Président du conseil d'administration de EDIFY SA,

Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise

- A compter du 30/05/2022, Administrateur de la société suisse FDS Financière Développement Suisse SA

Paule Cellard (Membre indépendant du Conseil de Surveillance, Présidente du Comité d'Audit et membre du Comité des Rémunérations)

- Membre du Conseil d'administration, du comité des nominations et des rémunérations et du Comité d'Audit et des Risques de Somfy SA
- Membre du Conseil d'Administration de Indosuez Wealth Management Europe jusqu'en mars 2022
- Présidente du Comité d'Audit, du Comité des Risques et du Contrôle Interne de Indosuez Wealth Management Europe jusqu'en mars 2022

Anthony Stahl (Membre du Conseil de Surveillance)

- Membre du Conseil d'administration et membre du comité stratégique de Somfy SA
- Membre du Comité d'Investissement d'Edify SA
- Président du Conseil de Gérance Fidep

Marie Bavarel-Despature (Membre du Conseil de Surveillance)

- Membre du Conseil d'administration et membre Comité du Développement Durable de Somfy SA
- Gérant de Fidep
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation On Seniors' Side (Damartex)

Matthieu Despature (Membre du Conseil de Surveillance)

- Président Directeur Général du Groupe MCSA
- Gérant de Fidep

Grégoire Devienne (Membre du Conseil de Surveillance)

- Gérant de Fidep

Christian Watry (Vice-Président du Conseil de Surveillance, Membre indépendant du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit)

Brand & Retail représentée par Nathalie Mesny (Membre indépendant du Conseil de Surveillance)

- Membre indépendant du Conseil d'administration de SQLI SA, Présidente du Comité d'Audit et des Risques

Nathalie Mesny,

- Directrice Générale de Monoprix Online SAS, et Directrice des activités E-Commerce du Groupe Monoprix

Aurélien Barroux (membre du Conseil de Surveillance représentant des salariés depuis le 3 mai 2022)

- Responsable Administratif et Financier du Pôle Prestation de Santé à Domicile Damartex

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune nouvelle convention n'a été autorisée et conclue au cours de l'exercice, de la nature de celles visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce. Les actionnaires seront donc appelés, à l'occasion de l'Assemblée

Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise

Générale Mixte du 17 novembre prochain à bien vouloir prendre acte de cette absence de nouvelle convention réglementée.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE AVEC UNE SOCIETE CONTROLEE AU SENS DE L'ARTICLE L. 233-3 DU CODE DE COMMERCE

Il n'a pas été conclu de telle convention.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 259.878.616,26€

Chiffre d'affaires : 2.026.528,67€

Résultat de l'exercice : - 10.106.031,28€

FAITS MARQUANTS

Le 20 juillet 2021, Damartex a fait l'acquisition de 80% des titres de la société Lellis Group qui détient 100% des titres de la société MSanté située à Granville dans la Manche (société de prestation de santé à domicile, spécialisée dans la perfusion et la nutrition).

Les sociétés La Maison du Jersey et Auber Tissus ayant cessé leur activité au 30 juin 2021, elles ont été dissoutes par Transmission Universelle de Patrimoine, le 8 novembre 2021 et radiées en décembre 2021.

La société Damartex Seed+, suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine en date du 8 novembre 2021 a été radiée en décembre 2021.

Le 1er janvier 2022, les salariés de la société DSB occupant les fonctions « corporate » ont été transférés chez Damartex, ce transfert concerne 25 salariés.

Le 29 avril 2022, Damartex a acquis 95% des titres du Groupe Médical Santé Grand Nord.

Le groupe Médical Santé rassemble 85 collaborateurs et propose des produits de santé pour le maintien à domicile (MAD) et des prestations de santé à domicile (PSAD).

TABLEAU DES DELEGATIONS ET AUTORISATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après le tableau récapitulatif des autorisations ainsi que des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations et de ces autorisations au cours de l'exercice :

Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise

Le Directoire bénéficie des délégations et autorisations suivantes :

| | DATE DE L'AG | DATE D'EXPIRATION DE LA DELEGATION/ DE L'AUTORISATION | MONTANT AUTORISE | UTILISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022 | MONTANT RESIDUEL |
|---|-------------------|---|----------------------|--|-------------------------|
| Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital au profit des adhérents d'un PEE | AGE 16/07/2020 | 15/09/2022 | 1.100.000 € | 0 | 1.100.000 € |
| Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec maintien du DPS | AGE 16/07/2020 | 15/09/2022 | 25.000.000€ | 0 € | 3.828.500 € |
| Autorisation d'octroyer des options d'achat d'actions | AGM 18/11/2021 | 17/01/2025 | 3% du capital social | 0,00% | 3% du capital social |
| Autorisation d'attribuer gratuitement des actions existantes | AGM 18/11/2021 | 17/01/2025 | 3% du capital social | 1,31% | 1,69% du capital social |

L'attribution gratuite d'actions, au bénéfice des deux membres du Directoire, est mentionnée dans le rapport spécial prévu par l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, présenté lors de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance

Projet de résolutions

A l'Assemblée Générale mixte du 17 novembre 2022

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 NOVEMBRE 2022

PARTIE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice clos le 30 juin 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par une perte de 10.106.031,28 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2022)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés au 30 juin 2022, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par une perte (part du groupe) de 5.792.000 euros.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice 2021-2022)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 10.106.031,28 euros au compte « Report à nouveau » dont le montant débiteur sera porté à (10.106.031,28) euros.

L'Assemblée Générale sur proposition du Directoire décide de distribuer une somme de 1.159.830 euros prélevée sur le compte « Autres Réserves ».

Le compte « Autres Réserves » serait ramené à 25.690.513,03 euros.

L'Assemblée Générale constate que la somme distribuée à chaque action est fixée à 0,10 euro brut. Lorsqu'elle est versée à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, la distribution est soumise soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur la distribution brute au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code Général des Impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (articles 200 A, 13 et 158 du Code Général des Impôts). Elle est par ailleurs soumise aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %

Le détachement du coupon interviendra le 2 décembre 2022.

Le paiement sera effectué le 6 décembre 2022.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant correspondant non versé à raison de ces actions serait affecté au compte « Autres Réserves ».

Pour les actions démembrées, s'agissant de sommes prélevées sur des réserves, la distribution reviendra au Nu-propriétaire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes.

Projet de résolutions

A l'Assemblée Générale mixte du 17 novembre 2022

| Exercices clos les | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2021 |
|------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Nombre d'actions rémunérées* | -- | -- | 11 165 731 |
| Nominal | -- | -- | 5€ |
| Dividendes distribués** | -- | -- | 4 466 292,4 € |
| Dividende brut par action** | -- | -- | 0,40€*** |

* Hors actions détenues par Damartex privées de droit au dividende

** Ces dividendes sont éligibles à la réfaction. Aucun revenu n'a été distribué.

*** Sommes prélevées sur le compte Autres réserves

QUATRIEME RESOLUTION

(Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes mentionnant l'absence de convention nouvelle de la nature de celles visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CINQUIEME RESOLUTION

(Fixation du montant de la rémunération à allouer au Conseil de Surveillance pour l'exercice 2022-2023)

L'Assemblée Générale fixe à 270.000 € le montant de la rémunération à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, conformément à l'article 20 des statuts.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement de Monsieur Jean Guillaume Despature en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Jean Guillaume Despature en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement de Madame Marie Bavarel-Despature en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale décide de renouveler Madame Marie Bavarel-Despature en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

HUITIEME RESOLUTION

(Renouvellement de Monsieur Grégoire Devienne en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Grégoire Devienne en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Projet de résolutions

A l'Assemblée Générale mixte du 17 novembre 2022

NEUVIEME RESOLUTION

(Renouvellement de Monsieur Christian Watry en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Christian Watry en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans la cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants et L. 225-210 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite d'un nombre maximal d'actions ne pouvant représenter plus de 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour de la présente Assemblée, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 18 novembre 2021 dans sa septième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Damartex par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique), ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe (en ce compris les groupements d'intérêt économique),
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'assemblée générale extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 34 794 900 euros.

Projet de résolutions

A l'Assemblée Générale mixte du 17 novembre 2022

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

ONZIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- Donne au Directoire l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- Fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation
- Donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

DOUZIEME RESOLUTION

(POUVOIRS POUR LES FORMALITES)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

LE DIRECTOIRE

